



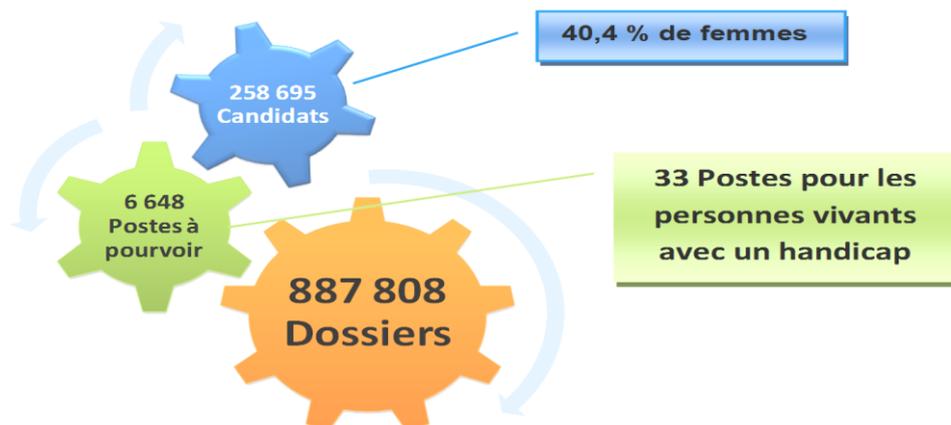
BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice



MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

BULLETIN STATISTIQUE DES CONCOURS SESSION DE 2018 DE LA FONCTION PUBLIQUE



Concours directs suivi de formation

Avant-propos

La mission fondamentale assignée au Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS) est d'assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de fonction publique, de travail, de relations professionnelles et de protection sociale. A travers celle-ci, le ministère devrait contribuer à la mise en place d'une administration publique plus efficace et prônant des valeurs de transparence et d'équité. Outre son attachement à ces valeurs cardinales, le MFPTPS qui a la lourde charge de recruter au profit de l'Etat le personnel nécessaire en quantité et en qualité, se doit de développer un canal de communication permanent entre le service public et les utilisateurs externes des données publiques en général et ceux utilisant les données sur les concours d'entrée à la fonction publique en particulier. Cette dynamique est d'ailleurs inspirée du Plan National de Développement Economique et Social (PNDES), nouveau référentiel de développement du Burkina Faso pour la période 2016-2020 qui met l'accent sur la promotion des emplois décents.

S'inscrivant dans la dynamique de reddition des comptes et de transparence, le ministère, par le présent bulletin, fait l'état des recrutements par voie de concours directs et professionnels au titre de l'année 2018. Pour cette édition les données relatives à certains corps relevant des forces de défense et de sécurité ou disposant de statut particulier ne sont pas prises en compte. Il est structuré en six (06) grands points.

Les deux premiers points rappellent la démarche méthodologique utilisée et présentent brièvement le dispositif institutionnel et opérationnel mis en place dans l'organisation des concours. La troisième partie présente de façons détaillée les données sur les concours directs et professionnels en mettant en exergue le genre, les personnes vivant avec un handicap, les postes à pourvoir, les postes pourvus et les différentes tendances. La quatrième partie fait état des ressources humaines, matérielles et financières mobilisées pour l'organisation de la session 2018 des concours de la fonction publique. Quant aux deux (02) dernières parties, elles traitent respectivement des innovations entamées depuis 2015 ainsi que des perspectives pour les éditions à venir.

L'élaboration de ce bulletin a été rendue possible grâce aux contributions de diverses structures notamment l'Agence générale de recrutement de l'Etat, les directions régionales de la fonction publique, les directions des ressources humaines et la direction de l'administration des finances. A cet égard je leur adresse mes sincèrement remerciement pour leur collaboration. Je félicite et encourage l'ensemble du personnel de la Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles pour l'élaboration de cet outil.

Le présent bulletin peut être téléchargé sur le site WEB : <http://www.fonction-publique.gov.bf>.

Le Ministre de la fonction publique,
du travail et de la protection sociale



SOMMAIRE

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	3
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	4
<i>CONCEPTS</i>	6
<i>INTRODUCTION</i>	7
<i>I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE</i>	8
I.1. Rencontre de cadrage	8
I.2. Collecte et traitement des données	8
I.3. Analyse des données	8
I.4. Elaboration du bulletin statistique	9
<i>II. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DES CONCOURS</i>	10
II.1. Dispositif institutionnel	10
II.2. Dispositif opérationnel	10
<i>III. STATISTIQUES DES CONCOURS</i>	12
III.1 Concours directs	12
III.2 Concours professionnels	29
<i>IV. BILAN DES MOYENS MIS EN ŒUVRE</i>	36
IV.1 Ressources humaines	36
IV.2 Ressources matérielles	37
IV.3 Ressources financières	39
<i>V. INNOVATIONS</i>	40
<i>VI. PERPECTIVES</i>	42
<i>CONCLUSION</i>	43
<i>ANNEXE</i>	<i>i</i>
<i>TABLE DES MATIERES</i>	<i>xx</i>

LISTE DES TABLEAUX

<i>Tableau 1 : répartition des candidats par centre et selon le sexe</i>	18
<i>Tableau 2 : Taux moyen d'absence par jurys et par centre</i>	21
<i>Tableau 3 : Répartition des postes à pourvoir par emploi</i>	22
<i>Tableau 4 : Répartition des agents recrutés sur sélection sur dossiers par catégorie et selon le sexe</i>	28
<i>Tableau 5 : Répartition des postes pourvus par ministère selon le sexe</i>	31
<i>Tableau 6 : Les ressources humaines mobilisées</i>	36
<i>Tableau 7 : Les moyens matériels mis en œuvre</i>	37
<i>Tableau 8 : Répartition des moyens roulants par centre et par type de concours</i>	38
<i>Tableau 9 : Répartition des moyens non roulants par centre</i>	38
<i>Tableau 10 : Evolution de la dotation et de l'exécution du budget de l'organisation des concours</i>	39
<i>Tableau 11 : Acquisition de consommables et divers pour l'organisation des concours 201839</i>	
<i>Tableau 12 : Répartition des candidats aux concours directs suivis de formation par tranche d'âges et selon le sexe</i>	i
<i>Tableau 13 : Répartition des candidats aux concours direct suivis de formation par tranche d'âges et selon le nombre de dossiers</i>	i
<i>Tableau 14 : Répartition des candidats aux concours directs sans de formation par tranche d'âges et selon le sexe</i>	ii
<i>Tableau 15 : Répartition des candidats aux concours direct sans formation par tranche d'âges et selon le nombre de dossiers</i>	ii
<i>Tableau 16 : Répartition des candidats aux professionnels par tranche d'âges et selon le nombre de dossiers</i>	ii
<i>Tableau 17 : Répartition des candidats aux concours professionnels par tranche d'âges et selon le sexe</i>	iii
<i>Tableau 18 : Synthèse des données des concours directs suivis de formation</i>	iv
<i>Tableau 19 : Synthèse des données des concours directs sans formation</i>	ix
<i>Tableau 20 : Synthèse des données des concours professionnels</i>	xii
<i>Tableau 21 : Répartition des candidats aux concours directs sans formation par centre</i>	xix

LISTE DES GRAPHIQUES

<i>Graphique 1 : Répartition des postes à pourvoir par diplôme</i>	12
<i>Graphique 2: Répartition des postes à pourvoir par catégorie</i>	13
<i>Graphique 3: Répartition des postes à pourvoir par emploi des candidats vivant avec un handicap</i>	14
<i>Graphique 4 : Répartition des postes pourvus selon la catégorie et le sexe</i>	15
<i>Graphique 5: Répartition des postes pourvus selon le diplôme et le sexe</i>	15
<i>Graphique 6: Répartition des candidatures par centre</i>	17
<i>Graphique 7: Répartition des candidats selon le niveau d'instruction</i>	18
<i>Graphique 8 : Pyramides des âges des candidats</i>	19
<i>Graphique 9 : Répartition des candidats selon le nombre de dossiers déposés</i>	20
<i>Graphique 10 : Répartition des postes à pourvoir par catégorie</i>	21
<i>Graphique 11 : Répartition des postes à pourvoir par ministère</i>	22
<i>Graphique 12 : Répartition de postes pourvus par catégorie et selon le sexe</i>	24
<i>Graphique 13 : Répartition des candidatures selon la catégorie et le sexe</i>	25
<i>Graphique 14 : Répartition des candidatures selon le centre et le sexe</i>	26
<i>Graphique 15 : Pyramide des âges des candidats</i>	27
<i>Graphique 16 : Nombre moyen de candidats pour un poste à pourvoir selon la catégorie</i>	27
<i>Graphique 17 : Répartition des agents recrutés par emploi</i>	28
<i>Graphique 18 : Répartition des postes à pourvoir par catégorie</i>	29
<i>Graphique 19 : Répartition des postes pourvus par sexe</i>	30
<i>Graphique 20 : Répartition des postes pourvus par sexe et par catégorie</i>	31
<i>Graphique 21 : Répartition des candidatures par catégories selon le sexe du candidat</i>	32
<i>Graphique 22 : Répartition des candidatures par centre et selon le sexe du candidat</i>	33
<i>Graphique 23 : Répartition des candidats par catégorie et selon le sexe</i>	34
<i>Graphique 24 : Répartition des candidats par centre et selon le sexe</i>	34

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGRE	: Agence générale de recrutement de l'Etat
BAC	: Baccalauréat
BEPC	: Brevet d'études de premier cycle
BTS	: Brevet de technicien supérieur
CAP	: Certificat d'aptitude professionnelle
DAF	: Direction de l'administration et des finances
DEUG II	: Diplôme d'études universitaires générales de 2ème année
DRFP	: Direction régionale de la fonction publique
DRH	: Direction des ressources humaines
ENEP	: Ecole nationale des enseignants du primaire
MAAH	: Ministère de l'agriculture et des aménagements hydrauliques
MAEC	: Ministère des affaires étrangères et de la coopération
MATD	: Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation
MCAT	: Ministère de la culture, des arts et du tourisme
MCIA	: Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat
MCRP	: Ministère de la communication et des relations avec le parlement
MDENP	: Ministère du développement de l'économie numérique et des postes
ME	: Ministère de l'énergie
MEA	: Ministère de l'eau et l'assainissement
MEEVCC	: Ministère de l'environnement de l'économie verte et du changement climatique
MENA	: Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation
MFPTPS	: Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale
MFSNF	: Ministère de la femme, de la solidarité nationale et de la famille
MI	: Ministère des infrastructures
MINEFID	: Ministère de l'économie, des finances et du développement
MJDHPC	: Ministère de la justice, des droits humains et de la promotion civique
MJFIP	: Ministère de la jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle
MMC	: Ministère des mines et des carrières
MRAH	: Ministère des ressources animales et halieutiques
MS	: Ministère de la santé
MSL	: Ministère des sports et loisirs
MUH	: Ministère de l'urbanisme et de l'habitat
NC	: Non connu
SPSS	: Statistical Package for the Social Sciences

CONCEPTS

Concours direct suivi de formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont formés dans une école de formation professionnelle avant leur affectation.

Concours direct sans formation : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par un test à la suite duquel les admis sont intégrés et affectés.

Sélection sur dossiers : Mode de recrutement qui permet à la fonction publique de pourvoir des postes selon ses besoins par analyse des dossiers de candidats à la suite duquel les admis sont intégrés et affectés. Elle est une variante des concours directs.

Concours professionnel : Mode de recrutement d'agents en activité remplissant les conditions requises pour être reclassés dans la catégorie supérieure à celle occupée à la suite d'un test et d'une formation professionnelle. Cette sélection répond à un nombre de postes à pourvoir répondant aux besoins de l'administration.

Fonction publique d'Etat : Corps de l'Etat qui englobe les services centraux des ministères et autres structures étatiques ainsi que leurs représentations déconcentrées au niveau local.

Fonctionnaire : Agent nommé et titularisé dans l'un des emplois publics permanents ci-après :

- emplois de conception, de prestations intellectuelles et techniques de haut niveau, concourant à l'exécution des missions d'orientation, de formulation, de contrôle et de suivi-évaluation des politiques sectorielles de l'Etat ;
- emplois de conception, de prestations intellectuelles et techniques de haut niveau, d'application ou d'exécution, concourant à la mise en œuvre des missions de souveraineté dévolues à l'Etat ;
- emplois de conception, d'application ou d'exécution concourant à la mise en œuvre de missions jugées stratégiques par l'Etat.

Postes à pourvoir : Postes mis en compétition par la fonction publique.

Postes pourvus : Poste occupés par les candidats admis à l'issue d'un concours.

Candidature : Dossier complet reçu par le jury de réception. Tout citoyen remplissant les conditions prévues par les textes peut prendre part à un ou plusieurs concours. Autrement dit, un citoyen peut être l'auteur de plusieurs candidatures pour des concours différents.

Candidat : Personne inscrite à un ou plusieurs concours de la fonction publique.

INTRODUCTION

Pour résorber le problème d'emploi, le Burkina Faso a adopté des politiques de développement au cours des deux dernières décennies allant du Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) au Plan national de développement économique et social (PNDES). Le PNDES, nouveau référentiel de développement du Burkina Faso pour la période 2016-2020, en son axe 2 « développer le capital humain » et en son axe 3 « dynamiser les secteurs porteurs pour l'économie et les emplois », met l'accent sur la promotion des emplois décents. C'est dans ce cadre que le Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale (MFPTPS) assure la mise en œuvre et le suivi de la politique du Gouvernement en matière de fonction publique, de travail, de relations professionnelles et de protection sociale.

Dans le volet fonction publique, le MFPTPS est chargé entre autres du recrutement des agents de la fonction publique à travers l'Agence générale de recrutement de l'Etat (AGRE). Au regard de la charge de travail liée à la forte demande d'emploi et dans le souci de rationaliser l'organisation des concours, des réformes ont été entreprises depuis 2015. Aussi, l'analyse approfondie des données statistiques des concours et sa publication constituent un canal de communication et de dialogue permanent non seulement pour les acteurs du service public mais aussi pour les clients de l'administration publique. Le présent bulletin statistique a pour but de mettre à la disposition du public l'ensemble des données relatives aux concours directs (suivi de formation et sans formation) et professionnels. Il ne prend cependant pas en compte les informations issues des fonctions publiques territoriale et parlementaire. Aussi, pour les corps disposant de statut particulier, seules les données sur les greffiers, les gardes de sécurité pénitentiaire, la douane et les eaux et forêts sont pris en compte.

Pour cette édition, le bulletin renseigne :

- les données relatives aux postes à pourvoir et aux postes pourvus,
- les données sur les candidats et les candidatures,
- le bilan des moyens humains, matériels et financiers mis en œuvre,
- les innovations et les perspectives.

Les tableaux et graphiques contenus dans le document présentent les données des concours de la session 2018.

I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Le bulletin statistique des concours session 2018 présente les données commentées de la session ainsi que l'évolution des données des deux (02) sessions passées. Il est élaboré par la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS) en collaboration avec l'AGRE, le Secrétariat général (SG) et la Direction de l'administration et des finances (DAF). Ce document traite des données des concours directs suivi de formation, des concours directs sans formations et des concours professionnels. Le processus de production du bulletin comprend la rencontre de cadrage, collecte et traitement des données, l'analyse des données et l'élaboration.

I.1. Rencontre de cadrage

Après l'élaboration des termes de référence (TDR) et du plan d'analyse du bulletin, une rencontre de cadrage a été organisée avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'organisation des concours. Cette rencontre a permis de valider le plan d'analyse.

I.2. Collecte et traitement des données

Les données utilisées pour l'élaboration du bulletin statistique session 2018 proviennent des sources suivantes :

- ✓ les bases de données de l'AGRE sur les concours directs suivi de formation, les concours directs sans formation et les concours professionnels sont sous format FoxPro. Les données collectées sont transférées vers le logiciel SPSS où tous les traitements nécessaires sont effectués;
- ✓ les données du SIGASPE relatives aux sélections sur dossier sont collectées sous format Microsoft Office Excel. Ces données sont exportées vers le logiciel SPSS pour traitement ;
- ✓ les données des PV de Jury d'administration des épreuves détenus par l'AGRE sont saisies sur l'application « ODK Collect » et traitées sur le logiciel Microsoft Office Excel. Il s'agit des données sur les candidats inscrits, présents et absents et des données sur les membres de la commission d'administration ;
- ✓ les informations sur les ressources humaines, matérielles et financières sur l'organisation des concours proviennent de la DAF, l'AGRE et des Directions régionales de la fonction publique (DRFP).

I.3. Analyse des données

L'analyse descriptive a été principalement utilisée pour l'élaboration de ce bulletin statistique. Il s'est agi de mesurer le poids numérique de chaque modalité d'une variable donnée ou

d'examiner la relation entre deux variables à travers un plan de tabulation défini dans le cadre de l'étude. Le logiciel Microsoft Office Excel a été utilisé pour la mise en forme des tableaux et la conception des graphiques.

I.4. Elaboration du bulletin statistique

Les travaux ont réuni les acteurs du ministère impliqués dans la production du bulletin statistique des concours et se sont déroulés à travers deux ateliers techniques. Cela a permis d'obtenir un projet de bulletin statistique des concours session 2018 examiné et amendé lors d'un atelier de validation.

II. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DES CONCOURS

II.1. Dispositif institutionnel

Pour assurer une meilleure organisation des concours de la fonction publique d'Etat, le Ministère en charge de la fonction publique a mis en place un dispositif articulé autour de l'AGRE et des organes de pilotage.

✓ Missions de l'AGRE

Aux termes de l'article 62 du décret N°2016-0344/PRES/PM/MFPTPS du 04 mai 2016 portant organisation du Ministère de la fonction publique, du travail et de la protection sociale, l'AGRE est chargée des questions relatives au recrutement des agents de la fonction publique. A ce titre, elle est chargée entre autres:

- de la gestion des besoins de recrutement des départements ministériels et des institutions ;
- de l'organisation des concours directs et des concours et examens professionnels de la fonction publique ;
- du respect de la transparence et de l'équité dans l'organisation des concours de la fonction publique.

Aux termes de l'article 63 du décret suscit , pour l'ex cution de ces missions, l'AGRE comprend quatre (04) directions techniques :

- la Direction de la gestion pr visionnelle des emplois et des effectifs (DGPEE),
- la Direction de l'organisation des concours (DOC),
- la Direction du contr le approfondi (DCA),
- la Direction des finances et de la logistique (DFL).

✓ Organes de pilotage

Outre l'AGRE, il existe des organes de pilotage constitu s de la commission nationale de pilotage et des comit s r gionaux et provinciaux de pilotage. Ces organes ont pour missions d'assurer et de coordonner les activit s entrant dans le cadre de l'organisation des concours en vue de garantir la transparence et la cr dibilit  des r sultats.

II.2. Dispositif op rationnel

✓ Ouverture des concours

Apr s adoption du rapport issu de l'expression des besoins des minist res et institutions en conseil des Ministres, le ministre en charge de la fonction publique est autoris    proc der au recrutement conform ment aux dispositions du d cret n 2017-0437/PRES/PM/MFPTPS/MINEFID du 12 juin 2017 portant conditions d'organisation, d'administration des  preuves et de publication des r sultats des examens professionnels et des concours de la fonction publique d'Etat.

✓ Réception et validation des dossiers de candidature

Après l'ouverture, le processus suit son cours avec la phase de réception et de validation des dossiers de candidature. Depuis 2015, il existe deux (02) modes de réception : la réception physique et celle en ligne.

✓ Sélection et tirage des épreuves

Les épreuves classiques sont choisies par le ministère en charge de la fonction publique de concert avec les ministères bénéficiaires. Ces sujets sont, au préalable, conçus et proposés par des experts en la matière. Une fois cette opération terminée, il est mis en place des commissions chargées du choix des sujets, puis de leur impression. Ensuite, le comité conditionne les sujets dans des enveloppes.

En ce qui concerne les épreuves à QCM, le MFPTPS fait appel à candidature pour la conception et la reproduction des sujets.

✓ Administration des épreuves

Au jour de la composition, les organes de pilotage et l'AGRE organisent le convoi des sujets vers les centres de composition. Selon le concours, l'administration peut comporter plusieurs phases à savoir la phase sportive, écrite et orale.

Une fois la composition terminée, les copies sont scellées dans les cantines et centralisés au niveau de l'AGRE sous la surveillance des forces de défense et de sécurité.

✓ Anonymat, correction des copies et délibération

Après l'administration des épreuves, il est mis en place une commission d'anonymat pour les concours à épreuves classiques chargée de l'anonymat des copies. A la suite de cela, un jury de correction et de délibération est mis en place. Ce jury est chargé de la correction et du dépouillement des copies corrigées ainsi que de la délibération à travers le relevé, la sommation des notes et le classement des candidats par ordre de mérite. En vue d'assurer la transparence, il est prévu que les candidats puissent assister par l'intermédiaire de leurs représentants à titre d'observateurs aux opérations de correction et de délibération.

✓ Résultats et recours

Dans les quarante-huit (48) heures qui suivent la fin de la délibération, le président du jury transmet au Ministre chargé de la fonction publique pour examen, le procès-verbal de délibération accompagné des relevés de notes, des copies des candidats admis et ceux de la liste d'attente, éventuellement des dossiers de candidature et un projet de communiqué proclamant les résultats pour publication.

Le Ministre chargé de la fonction publique dispose d'un délai de dix (10) jours ouvrables pour procéder au contrôle et à la publication des résultats par communiqué.

Les résultats sont publiés par voie d'affichage notamment dans les Direction des ressources humaines(DRH), les DRFP et sur le site internet www.concours.gov.bf.

Les candidats qui s'estiment lésés ont la possibilité de formuler un recours auprès des structures compétentes.

III. STATISTIQUES DES CONCOURS

III.1 Concours directs

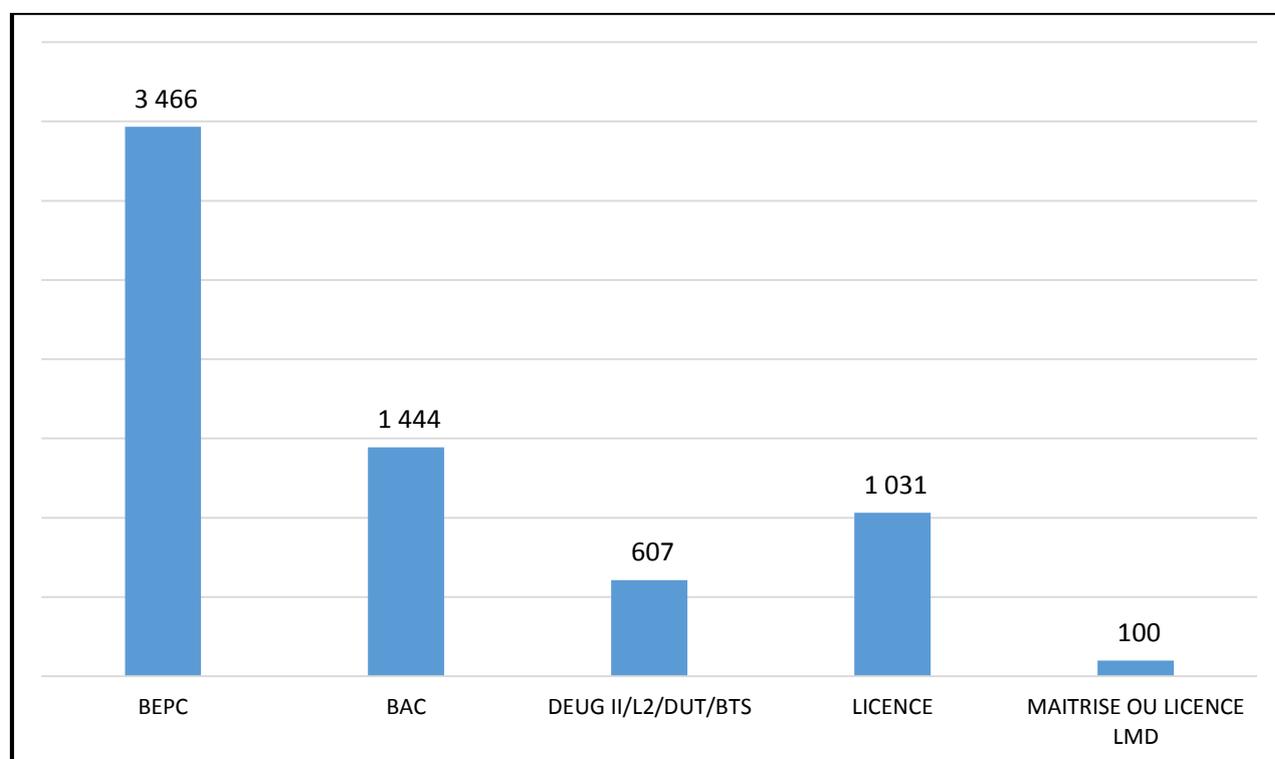
III.1.1 Concours directs suivis de formation

III.1.1.1 Les postes à pourvoir

La session 2018 des concours directs suivi de formation a enregistré au total 6 648 postes à pourvoir contre 11 096 en 2017 et 11 723 en 2016 soit des baisses respectives de 40,1% et 43,3%. La tendance générale est en baisse de 24,7% de 2016 à 2018.

Les concours exigeant le niveau BEPC concentrent plus de la moitié des postes, suivi de ceux de niveau BAC avec respectivement 52,1% et 21,7%. Le nombre de postes relevant du niveau maîtrise ou licence LMD ne représente que 1,5 % du nombre total.

Graphique 1 : Répartition des postes à pourvoir par diplôme

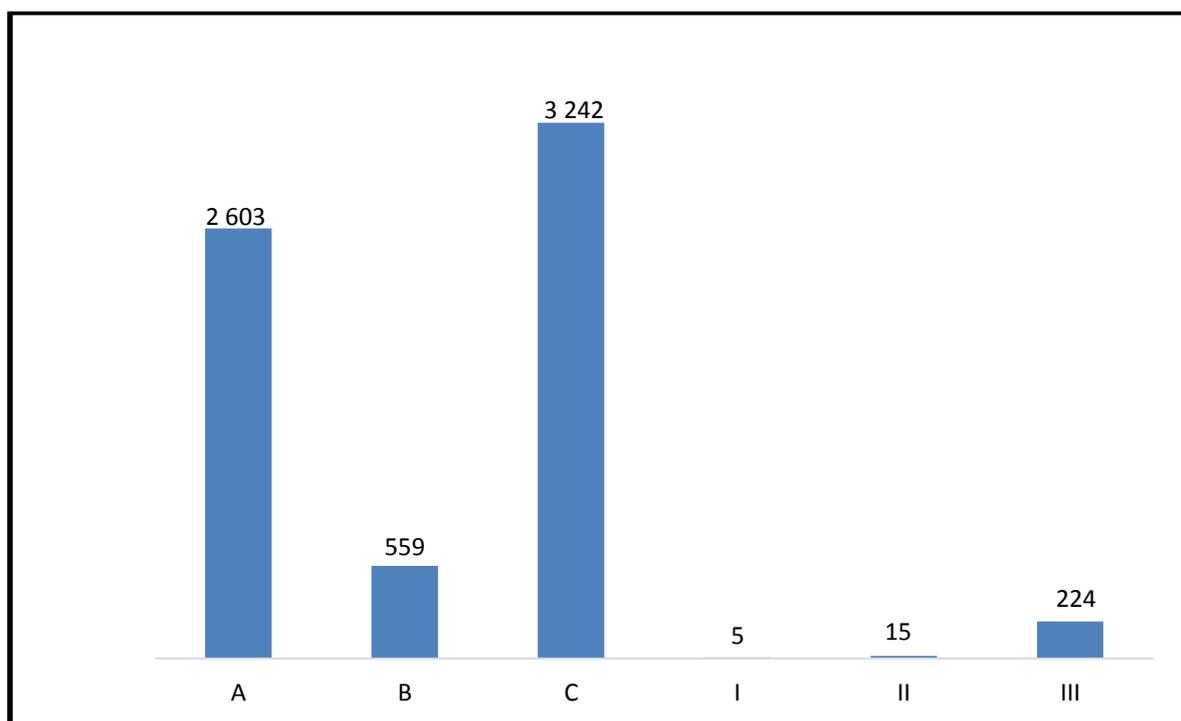


Source : AGRE/MFPTPS

Selon la répartition par catégories en 2018, la catégorie C représente 48,8% des postes à pourvoir suivie de celle de A (39,2%).

Les postes d'agents d'exécution (C et III) enregistrent plus de la moitié des postes mis en compétition avec une proportion de 52,1% suivis de ceux des cadres supérieurs (A et I) représentant 39,2%.

Graphique 2: Répartition des postes à pourvoir par catégorie



Source : AGRE/MFPTPS

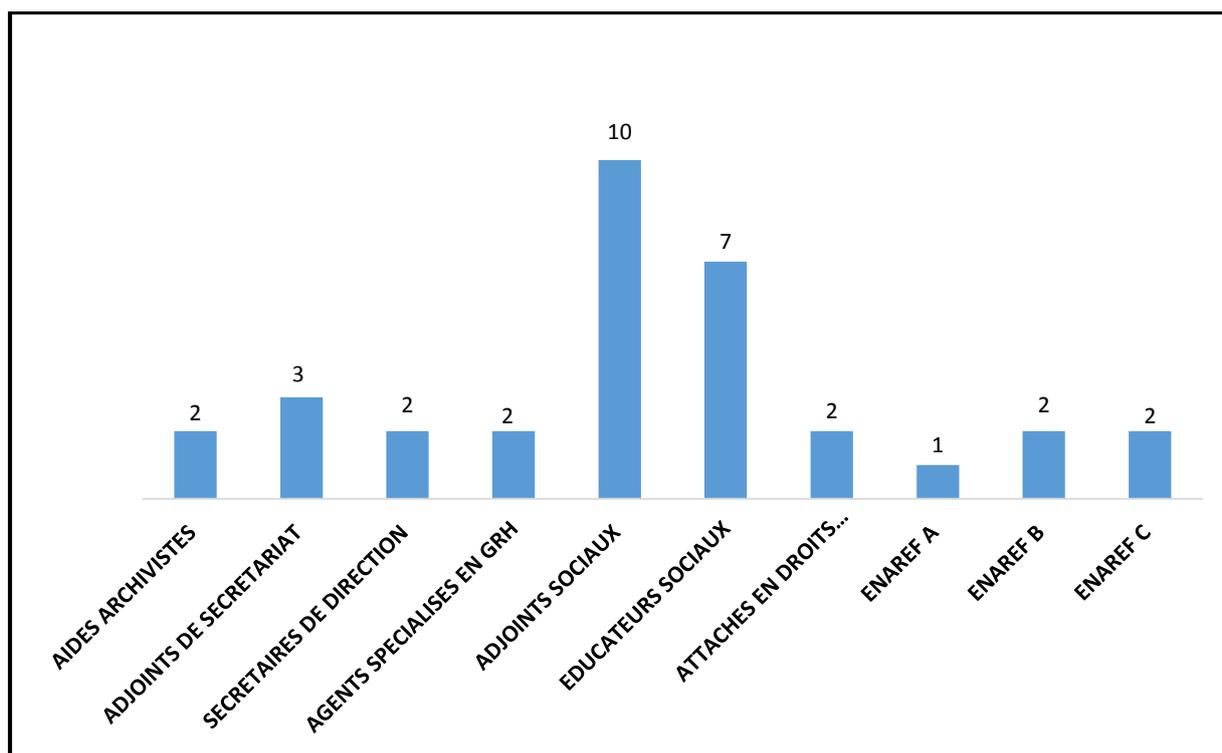
En considérant la répartition des postes à pourvoir par ministère, le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation (MENA) concentre à lui seul 5 122 postes soit une proportion de 77 %. Il est suivi de loin par le MS qui compte 470 postes à pourvoir soit 7,1 %. Neuf (09) ministères sur dix-huit (18) ont enregistré chacun moins de 1% de l'ensemble des postes à pourvoir et le plus faible nombre a été relevé au MSL avec un total de 20 postes représentant 0,3 %.

La répartition par emploi montre que les Instituteurs adjoints certifiés (IAC) occupent la première place avec un effectif de 2700 postes soit 40,6%. Ensuite, viennent les professeurs certifiés des lycées et collèges niveau licence (13,2%), les professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique niveau DUT/L2/DEUG II/BTS/DTS (8,7%).

Les plus faibles effectifs ont été observés au niveau des Ingénieurs du cinéma et de l'audiovisuel, des Conservateurs restaurateurs de musée, des Conseillers des affaires culturelles, des Administrateurs des services touristiques et des Administrateurs du cinéma et de l'audiovisuel avec deux (02) postes à pourvoir chacun.

Sur les 6 648 postes à pourvoir, le nombre de postes consacré aux personnes vivant avec un handicap (Physique, Visuel ou auditif) s'élève à 33 soit 0,5%. Dans cette catégorie de candidats, le nombre le plus élevé de postes à pourvoir a été relevé au niveau des adjoints sociaux avec 10 postes soit 30,3%. Ils sont suivis des éducateurs sociaux (21,2%) et des adjoints de secrétariat (9,1%).

Graphique 3: Répartition des postes à pourvoir par emploi des candidats vivant avec un handicap



Source : AGRE/MFPTPS

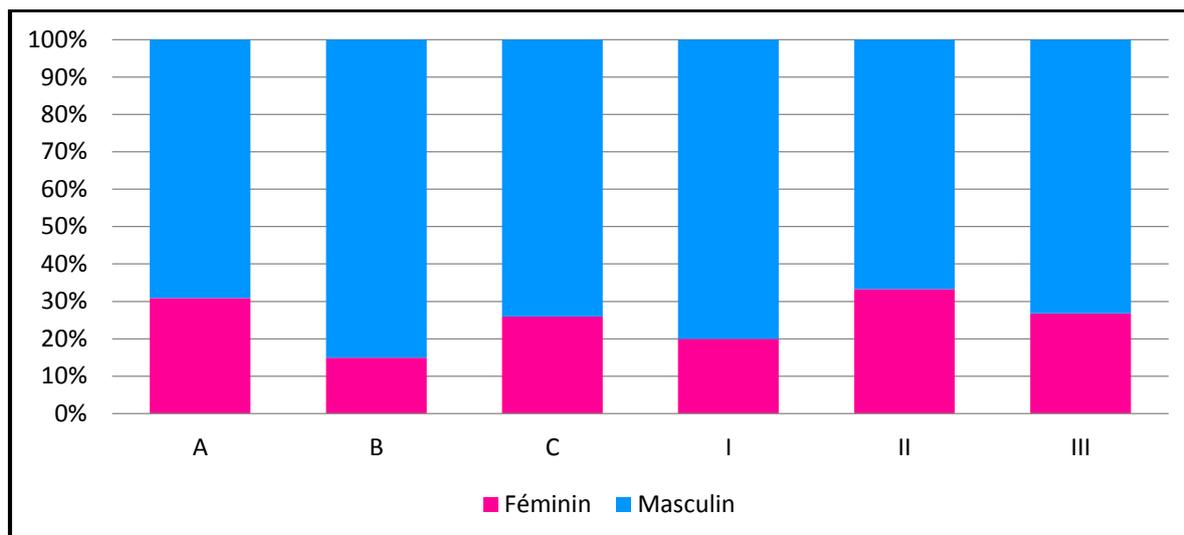
III.1.1.2 Les postes pourvus

A l'issue des corrections et délibérations des concours directs suivis de formation de la session 2018, 6 326 candidats ont été recrutés dont 26,8% de femmes et 0,04% de personnes vivant avec un handicap. Comparativement aux postes pourvus au cours des deux (02) dernières années, des baisses de 46,8% et de 36,6% sont constatées respectivement par rapport aux sessions de 2016 et 2017.

La répartition des postes pourvus selon la catégorie permet d'observer que les emplois de la catégorie C enregistrent plus de la moitié (51,2%) des postes pourvus au cours de la session 2018. Cette catégorie est suivie de près par la catégorie A avec 36,2% des postes pourvus et de loin par la catégorie B avec 8,8% des postes pourvus. Cet écart entre les catégories A et B s'explique par la revalorisation des catégories de certains emplois du secteur de la santé¹. Par ailleurs, la proportion des femmes est très faible au niveau des postes pourvus des concours de catégorie B (14,9%) contre des proportions de plus de 30% pour les catégories A et II.

¹ Les emplois de maïeuticiens, d'infirmiers et de sages-femmes sont passés de la catégorie B à la catégorie A.

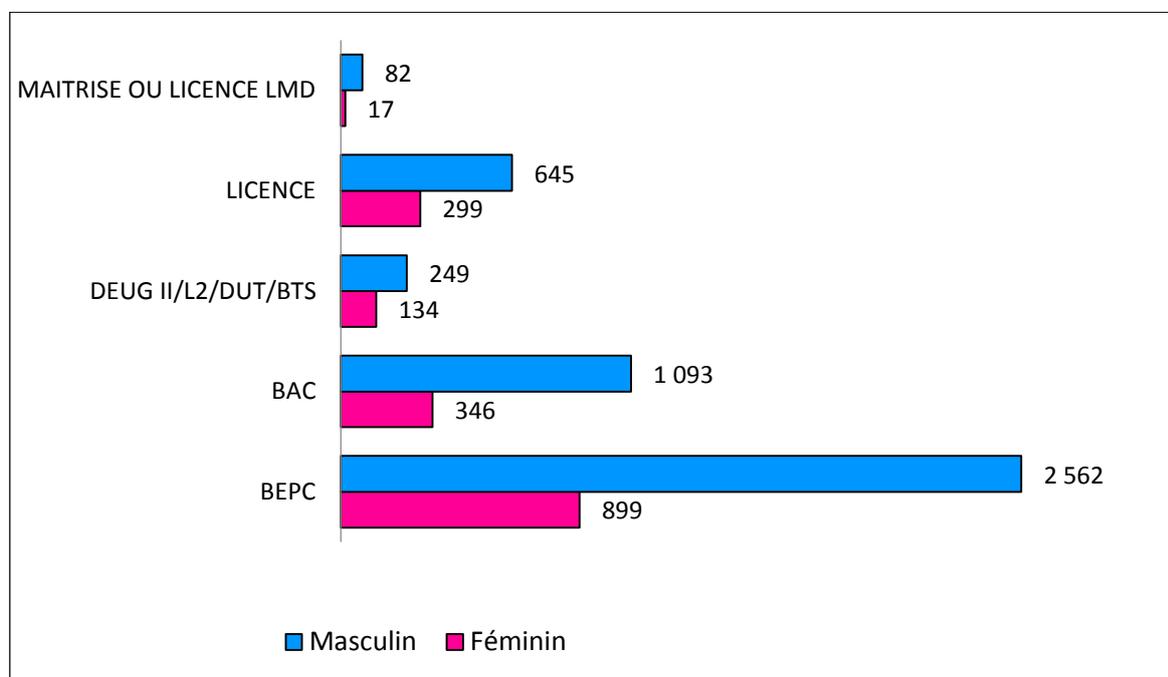
Graphique 4 : Répartition des postes pourvus selon la catégorie et le sexe



Source : AGRE/MFPTPS

Les concours dont le diplôme requis est le BEPC regroupent 54,7% des postes pourvus tandis que les concours exigeant un diplôme supérieur au BAC ne représentent que 22,5% des postes pourvus en 2018. Quel que soit le diplôme, la proportion des hommes est supérieure à celle des femmes. Toutefois, les femmes sont plus représentées aux postes pourvus des concours de niveau Licence (31,7%) et DEUG II (35%).

Graphique 5: Répartition des postes pourvus selon le diplôme et le sexe



Source : AGRE/MFPTPS

Au niveau des postes pourvus par ministère, le MENA se distingue des autres ministères avec plus de trois quart (76,1%) des postes pourvus. Il est suivi de loin par le ministère de la santé et celui chargé de la justice avec respectivement 7,4% et 2,4%. La proportion des femmes par rapport aux hommes est significative au niveau des concours des ministères chargés de la santé (40,8%), de la jeunesse (40,9%) et de l'eau (31,4%) contre une très faible représentativité au niveau des concours du ministères chargé de finances (1,4%) (*Cf Tableau 18 en annexe*).

Quant aux postes pourvus par emploi, il ressort que l'emploi des instituteurs adjoints certifiés (français et franco-arabe) représente 43,2% des postes pourvus suivi de l'emploi des professeurs certifiés des lycées et collèges (niveau LICENCE) et de l'emploi des professeurs certifiés des collèges d'enseignement général CEG (IDS) avec respectivement 12,5% et 6,3% des postes pourvus (*Cf Tableau 18 en annexe*).

L'écart entre les postes à pourvoir et les postes pourvus donne une situation de 322 postes non pourvus dont 96,6% pour les emplois de professeurs certifiés des collèges et/ou des lycées et le reste pour l'emploi d'orthoprothésistes d'Etat et les emplois réservés aux personnes vivant avec handicap. Les postes non pourvus des emplois de professeurs certifiés et de ceux réservés aux personnes vivant avec handicap s'expliquent par l'administration des épreuves classiques avec la condition de notes éliminatoires au niveau de ces concours.

III.1.1.3 Les candidatures

La session de 2018 des concours directs suivi de formation a enregistré au total 887 808 candidatures dans tous les treize (13) centres ouverts. Elle a connu également l'ouverture de concours spécifiques pour les personnes vivant avec handicap. Ainsi, au cours de cette session, 126 candidatures des personnes vivant avec handicap ont été enregistrées soit 0,04%.

Le nombre de candidatures aux concours directs est passé de 882 672 en 2016 à 887 808 en 2018 soit une hausse de 0,6%. Comparativement à la session de 2017 des concours directs suivi de formation, le nombre de candidatures de la session de 2018 est en baisse. En effet, 920 383 candidatures ont été enregistrées en 2017 contre 887 808 candidatures à la session de 2018, soit une baisse de 3,5%.

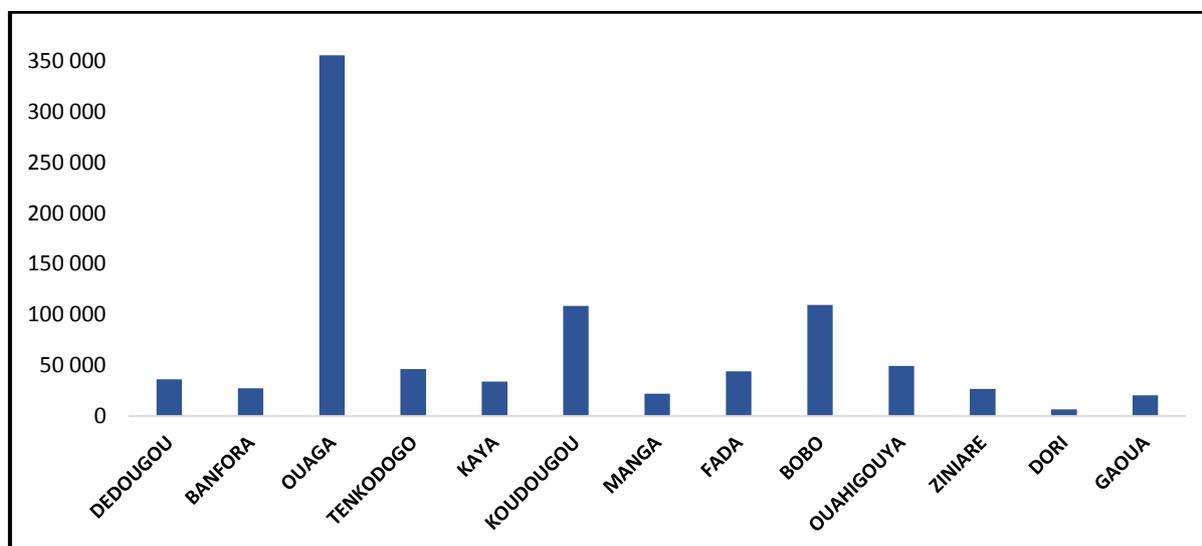
Selon la répartition par sexe, il ressort que les candidatures masculines sont les plus importantes. En effet, elles étaient au nombre de 556 127, soit 62,6% des candidatures contre seulement 37,4% pour les candidatures féminines. Pour ce qui est des candidatures féminines des personnes vivants avec handicap, elles représentent 35,4%.

Les concours d'agents d'exécution (catégories C et III) enregistrent les plus grands nombres de candidatures. En effet, elles représentent 61,4% des candidatures. Quant aux concours de cadres supérieurs (catégorie A et I), ils n'enregistrent que 7,2% des candidatures.

Par centre de composition, Ouagadougou est le centre qui enregistre le plus grand nombre de candidatures avec un effectif de 355 868 candidatures soit 40,1%. Il est suivi des centres de Bobo-Dioulasso et de Koudougou avec 12,3% chacun. Le centre de Dori enregistre la plus faible proportion de candidature avec 0,7%. Les candidatures féminines sont les plus élevées

dans les centres de Manga, de Tenkodogo et de Ziniaré avec respectivement 45,0%, 41,9% et 41,4%.

Graphique 6: Répartition des candidatures par centre



Source : AGRE/MFPTPS

Le MENA enregistre le grand nombre de candidatures quel que soit le sexe. Il concentre à lui seul 217 586 candidatures soit 24,5%. Le MINEFID occupe le second rang suivi du MAAH avec respectivement 13,4% et 7,7%. Le plus faible nombre de candidatures a été enregistré au MSL avec 0,2% de l'effectif total.

Par ailleurs, il ressort que le nombre de candidatures féminines est supérieur à celui des hommes au niveau des concours relevant du MFSNF et du MATD avec respectivement 56,7% et 52,2%. Les plus faibles effectifs de candidature des femmes par rapport aux hommes sont enregistrés au niveau des concours relevant du MJDHPC (16,7%) et du MSL (16,2%) (*Cf Tableau 18 en annexe*).

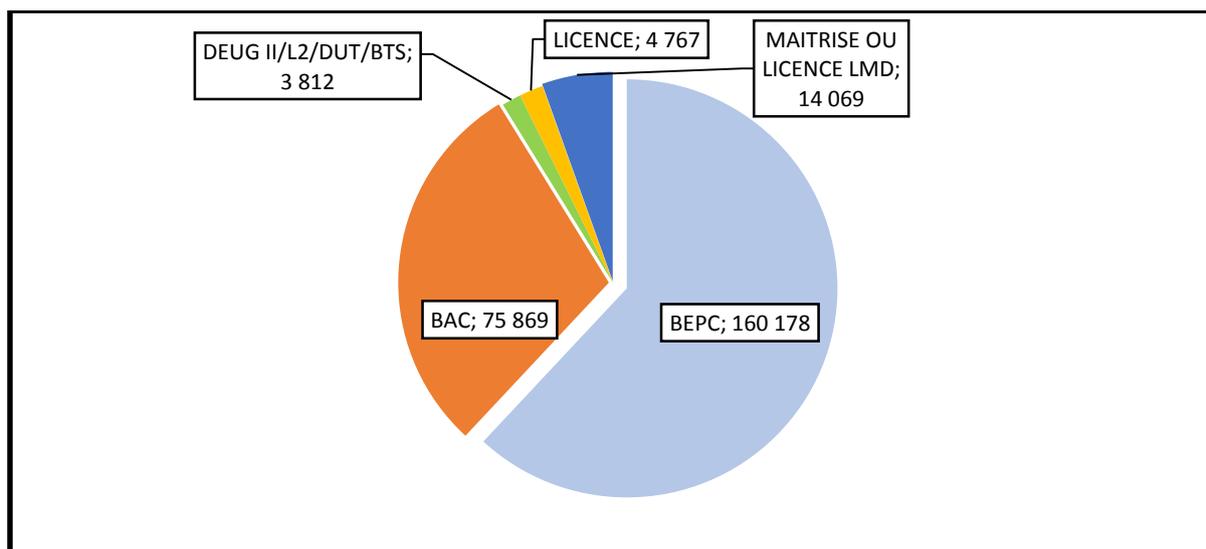
III.1.1.4 Les candidats

La session de 2018 a connu la participation de 258 695 candidats aux concours directs suivis de formation dans les treize (13) centres. Comparativement aux deux (02) dernières années, ce nombre est en légère baisse. En effet, le nombre de candidats aux concours directs suivis de formation était de 265 592 en 2016 et de 258 373 en 2017, soit une baisse moyenne annuelle de 1,3% sur la période 2016-2018.

Sur les 258 695 candidats inscrits en 2018, les hommes étaient au nombre de 154 117 soit une proportion de 59,6% contre 40,4% de femmes.

Selon le diplôme le plus élevé, 61,9% des candidats ont au plus le BEPC et 38,1% ont au moins le BAC. Au niveau du supérieur, 77,0% des candidats n'ont utilisé que le BAC.

Graphique 7: Répartition des candidats selon le niveau d'instruction



Source : AGRE/MFPTPS

Par région, il ressort que le centre de Ouagadougou enregistre le plus grand nombre de candidats avec un effectif de 97 294 candidats soit 37,6%. Les centres de Bobo-Dioulasso et de Koudougou occupent respectivement les 2èmes et 3èmes places avec des taux de 12,6% et 11,5%.

Le centre de Dori enregistre le plus faible effectif de candidats avec une proportion de 0,9%.

La répartition des candidats par centre montre que la proportion des candidats de sexe féminin est plus élevée dans les centres de Tenkodogo, Manga et Ziniaré avec respectivement 45,5%, 45,3% et 43,6%.

Tableau 1: répartition des candidats par centre et selon le sexe

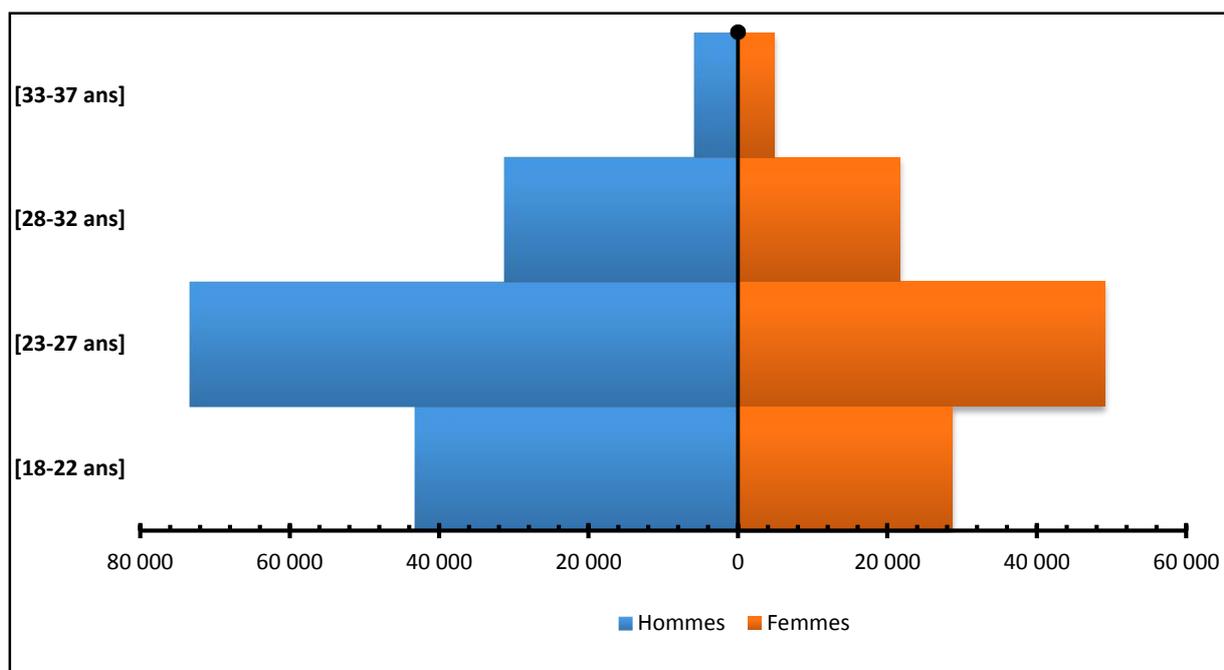
CENTRE	Féminin	Masculin	Total
DEDOUGOU	4 943	7 564	12 507
BANFORA	2 979	5 284	8 263
OUAGA	40 577	56 717	97 294
TENKODOGO	6 246	7 496	13 742
KAYA	4 856	7 110	11 966
KOUDOUGOU	11 237	18 567	29 804
MANGA	3 474	4 203	7 677
FADA	4 502	7 657	12 159
BOBO	12 561	20 117	32 678
OUAHIGOUYA	6 484	8 999	15 483
ZINIARE	3 858	4 984	8 842
DORI	776	1 444	2 220
GAOUA	2 085	3 975	6 060
Total	104 578	154 117	258 695

Source : AGRE/MFPTPS

En rappel, conformément aux textes relatifs à l'organisation des concours directs suivi de formation, tous les candidats ayant pris part à la session des concours directs ont au minimum 18 ans et au maximum 37 ans au 31 décembre 2018.

Par ailleurs, l'analyse selon l'âge des inscrits montre que l'âge moyen des candidats est d'environ 25 ans. Egalement l'analyse des quartiles montre que 25% des candidats ont moins de 22 ans et 25% ont plus de 27 ans. Aussi, les candidats ayant l'âge compris entre 23 et 27 ans sont les plus nombreux, soit 47,4% des inscrits. (Cf **Tableau 12 en annexe**)

Graphique 8 : Pyramides des âges des candidats



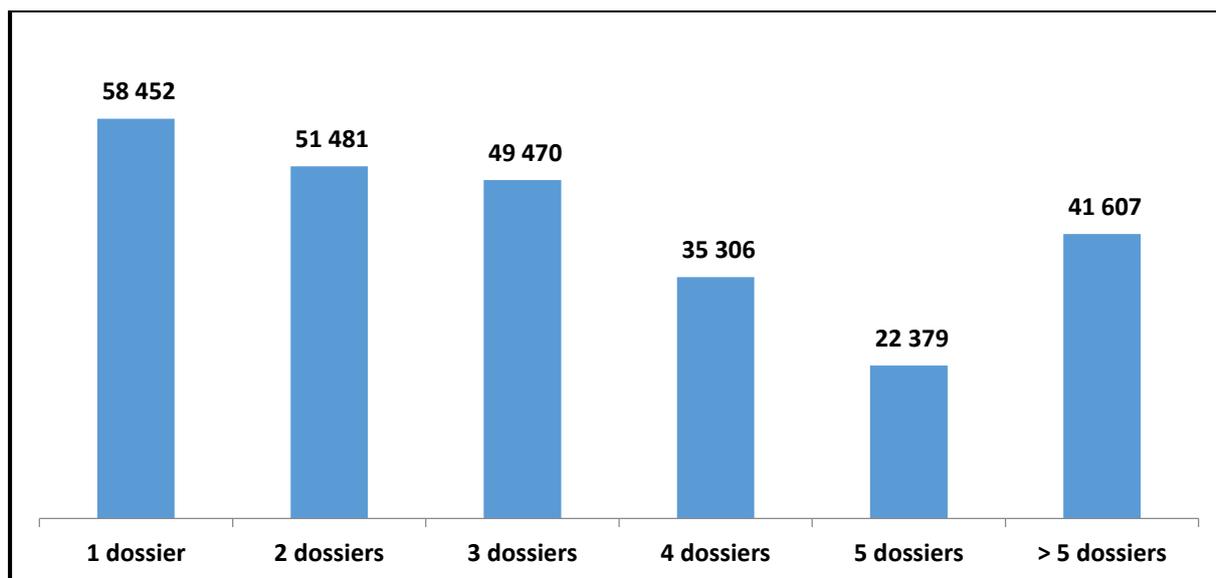
Source : AGRE/MFPTPS

La répartition des candidats par groupe d'âge et selon le nombre de dossiers déposés permet de constater que la tranche d'âge [23 – 27 ans] comprend l'effectif le plus élevé de candidats ayant déposé un dossier. Elle est suivie par la tranche d'âge [18 – 22ans].

A partir de 28 ans, les candidats ont tendance à déposer plus de cinq (05) dossiers. (Cf **Tableau 13 en annexe**).

Le nombre moyen de dossiers par candidat en 2018 est estimé à trois (03) avec un maxima de 17 dossiers. Les candidats inscrits à un et un seul concours sont les plus nombreux avec (22,6%). Ils sont suivis de près par les candidats ayant postulé à deux (2) et trois (3) concours avec respectivement 19,9% et 19,1% (graphique 9).

Graphique 9 : Répartition des candidats selon le nombre de dossiers déposés



Source : AGRE/MFPTPS

III.1.1.5 Absence des candidats à l'administration des épreuves

La session 2018 des concours directs suivi de formation a enregistré au total 887 808 dossiers de 258 695 candidats aux 119 concours ouverts. Elle a enregistré en moyenne un taux d'absence de 13,4% des candidats par jury lors de l'administration des épreuves.

Le concours des maïeuticiens d'Etat a enregistré le plus fort taux d'absence des candidats lors de l'administration des épreuves, soit 45,7%. Il est suivi des concours des techniciens d'hygiène hospitalière (37,5%) et des ingénieurs de cinéma et de l'audiovisuel (35,4%). Le plus faible taux d'absence a été enregistré au niveau du concours des inspecteurs des eaux et forêts/femmes (3,8%).

Par centre, Dori a enregistré le taux moyen d'absence de candidats par jury le plus élevé (23,3%) lors de l'administration des épreuves, il est suivi du centre de Manga (15,3%) et de Tenkodogo (14,9%). Le plus faible taux moyen d'absence par jury a été observé au niveau du centre de Koudougou (10,2%).

Par ministère, les concours du MCAT ont le taux moyen d'absence par jury le plus élevé (23,3%), il est suivi des concours du MEA (19,6%) et de la santé (17,3%). Le plus faible taux moyen d'absence par jury a été enregistré au niveau des concours du MENA (8,6%).

Tableau 2 : Taux moyen d'absence par jurys et par centre

CENTRE	TAUX D'ABSENCE (%)
KOUDOUGOU	10,2
DEDOUGOU	11,4
FADA	12,7
KAYA	12,7
Ouahigouya	12,9
ZINIARE	13,1
BOBO	13,2
OUAGA	13,4
BANFORA	13,5
GAOUA	14,3
TENKODOGO	14,9
MANGA	15,3
DORI	23,3
ENSEMBLE	13,4

Source : AGRE/MFPTPS

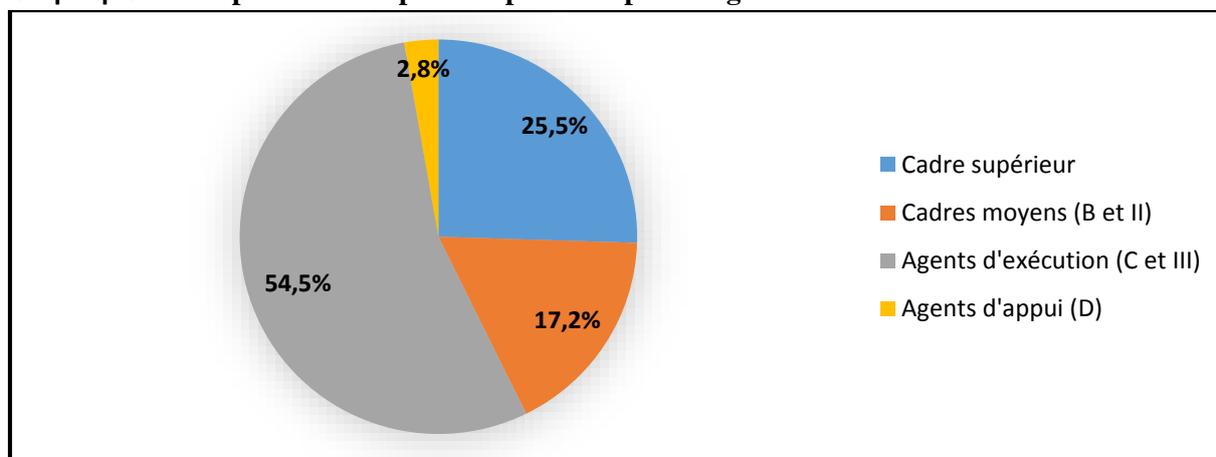
III.1.2 Concours directs sans formation

III.1.2.1 Les postes à pourvoir

La session 2018 des concours directs sans formation a enregistré au total 2 898 postes à pourvoir. Comparativement aux deux dernières années, les postes à pourvoir sont en baisse continue. En effet, ils sont passés de 6 785 en 2016 à 4 314 en 2017 soit une baisse de 57,3% entre 2016 et 2018. Cette baisse pourrait s'expliquer par la volonté du gouvernement à réduire la masse salariale et partant de la réduction du ratio communautaire masse salariale/recette propre.

Par catégories d'agents, les agents d'exécution (catégories C et III) enregistrent le plus grand nombre de postes à pourvoir avec un effectif de 1 580 soit 54,5%. Ils sont suivis des cadres supérieurs (catégories A et I) avec 739 postes à pourvoir représentant 25,5 %. Les agents d'appui (catégorie D) sont les moins représentés avec seulement 80 postes à pourvoir soit 2,8%.

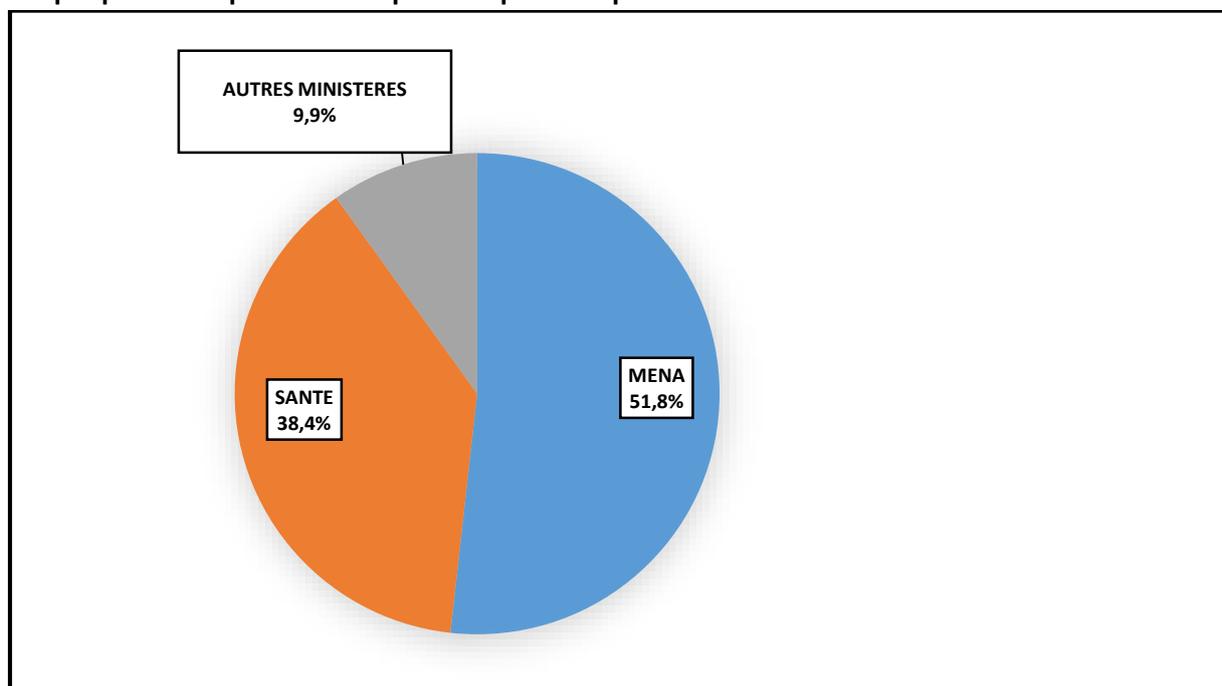
Graphique 10 : Répartition des postes à pourvoir par catégorie



Source : AGRE/MFPTPS

Quant à la répartition des postes à pourvoir par ministère, le MENA concentre à lui seul 1 500 postes à pourvoir soit une proportion de 51,7 %. Il est suivi du MS qui totalise 1 112 postes, soit 38,3 %. Les autres ministères se partagent 286 postes soit 10,0% des postes à pourvoir.

Graphique 11 : Répartition des postes à pourvoir par ministère



Source : AGRE/MFPTPS

La répartition par emploi montre que le nombre de postes à pourvoir le plus élevé est enregistré au MENA pour les instituteurs adjoints certifiés (1500 soit 51,8%). Ensuite, viennent les emplois du MS, notamment les médecins généralistes, les Infirmiers diplômés d'état et les Sages-femmes et maïeuticiens d'état avec respectivement 17,3%, 6,9% et 6,9% des postes à pourvoir. Le plus faible effectif a été observé au niveau des différentes options des Interprètes-traducteurs (chinois-français, espagnole-français, turc-français) avec chacune un (01) poste à pourvoir.

Tableau 3 : Répartition des postes à pourvoir par emploi

Concours	Poste à pourvoir
Instituteurs adjoints certifiés	1500
Médecins généralistes	500
Infirmiers diplômés d'état	200
Sages-femmes et maïeuticiens d'état	200
Garçons et filles de salle	60
Agents techniques d'agriculture	45
Pharmaciens généralistes	45
Technologistes biomédicaux	35
Ingénieurs des travaux du génie rural	30
Techniciens supérieurs d'agriculture	25
Agents itinérants de santé et d'hygiène communautaire	20
Assistants des eaux et forêts	20
Médecins spécialistes	20

Concours	Poste à pourvoir
Ingénieurs de la géologie et des mines option: géologie	17
Ingénieurs d'élevage	15
Techniciens supérieurs d'élevage	15
Techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural	14
Ingénieurs de conception en informatique	13
Ingénieurs du génie rural	12
Agents techniques d'élevage	10
Chirurgiens-dentistes généralistes	10
Ingénieurs d'agriculture	10
Ingénieurs de la géologie et des mines option: mines	10
Ingénieurs des travaux de la géologie et des mines	10
Ingénieurs de travaux informatiques	6
Adjoints des cadres hospitaliers	5
Chirurgiens-dentistes spécialistes	5
Conseillers en études et analyses option: radioprotection	5
Contrôleurs des eaux et forêts	5
Ingénieurs de l'énergie	5
Nutritionnistes médicaux	5
Pharmaciens spécialistes	5
Interprète-traducteurs option: anglais-français	3
Techniciens supérieurs de la géologie et des mines	3
Vétérinaires	3
Ingénieurs d'application de la géologie et des mines: hydrocarbure	2
Ingénieurs d'application de l'énergie: technologie solaire	2
Préparateurs d'état en pharmacie	2
Techniciens supérieurs de la géologie et des mines: hydrocarbure	2
Interprète-traducteurs option: arabe-français	1
Interprète-traducteurs option: chinois-français	1
Interprète-traducteurs option: espagnole-français	1
Interprète-traducteurs option: turc-français	1
Total général	2 898

Source : AGRE/MFPTPS

III.1.2.2 Les postes pourvus

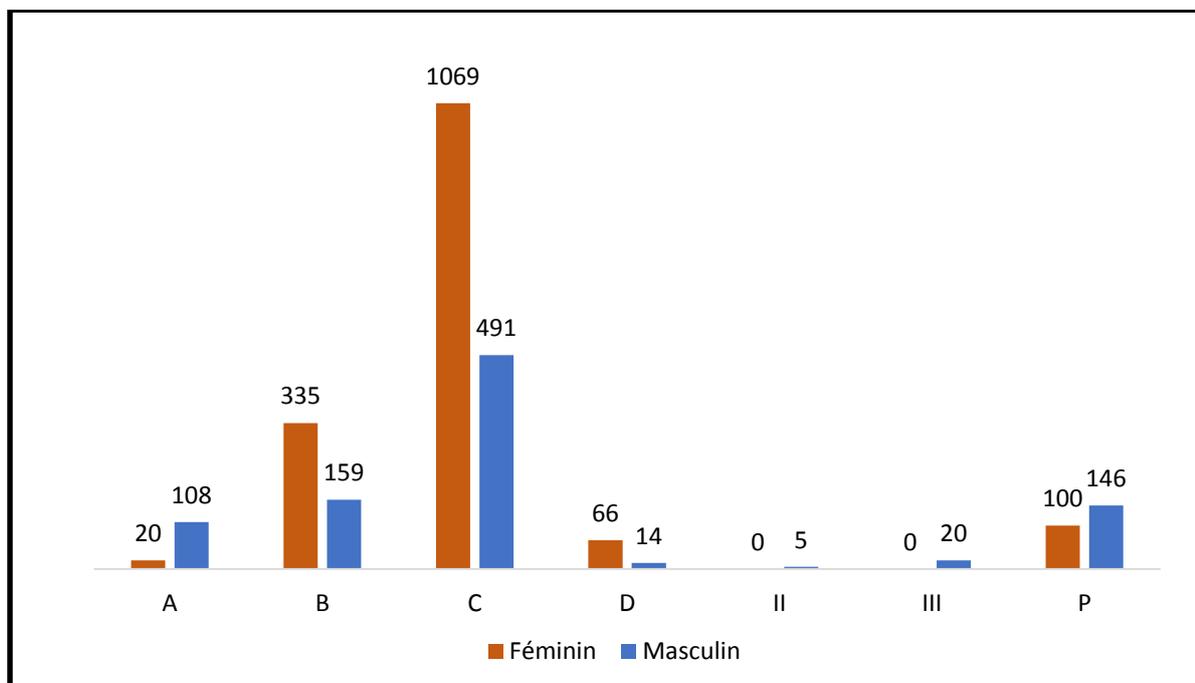
En 2018, 2 533 postes ont été pourvus. Ce chiffre représente 87,4% de postes à pourvoir. Comparativement à 2016, le nombre de postes pourvus a connu une forte baisse passant de 5 968 à 2 533 soit 57,6%. Cette même tendance est observée entre 2017 et 2018 avec un taux de 40,7%. Le nombre de postes non pourvus est de 365 soit 12,6% postes à pourvoir.

La répartition des postes pourvus par sexe présente un effectif de postes pourvus par les femmes plus important que celui des hommes. En effet, 1 590 postes pourvus reviennent aux femmes contre 943 pour les hommes, soit respectivement 62,8% et 37,2%.

Sur l'ensemble des postes pourvus, la catégorie C est celle qui a enregistré le plus de postes avec un effectif de 1560 postes soit 61,6%. Elle est suivie de loin par la catégorie B avec un total de 494, soit 19,5%.

La répartition par catégorie et selon le sexe montre que le nombre de postes pourvus par les femmes supplante celui des hommes dans les catégories B, C et D soit respectivement 67,8%, 68,5% et 82,5%. Les cadres supérieurs (A, P) restent cependant le domaine des hommes avec une représentation de plus de 67%. Au niveau des catégories II et III, il n'existe aucun poste n'est pourvu par les femmes. Sur l'ensemble des postes occupés par les femmes, la catégorie C enregistre plus de postes avec une proportion de 67,2%.

Graphique 12 : Répartition de postes pourvus par catégorie et selon le sexe



Source : AGRE/MFPTPS

Concernant la répartition des postes pourvus par ministère, le MENA suivi de la SANTE regroupent les plus grands effectifs soit respectivement 59,2% et 30,5%. Quatre (04) ministères à savoir MAEC, MDENP, MEEVCC, ME enregistrent moins de 1% des postes pourvus.

La répartition des postes pourvus par ministère et selon le sexe montre que les effectifs des postes pourvus par femmes sont supérieurs à ceux des hommes au niveau du MENA, de la SANTE avec respectivement 70,3% et 64,7%. Au niveau du MAEC, il y'a autant d'hommes que de femmes admises. Aucun poste n'est pourvu par les femmes au niveau du MEEVCC.

Le plus grand nombre de postes pourvus est attribué aux instituteurs adjoints certifiés soit 59,2% suivi de loin par les infirmiers diplômés d'état et les sages-femmes et maïeuticiens d'état avec chacun 7,9%. Cinq (05) emplois n'ont pas eu de postes pourvus et trente (30) emplois ont moins de 1% des postes pourvus. Cela s'explique par la politique gouvernementale dont l'accent est mis sur l'alphabétisation de masse et l'accès aux soins de base.

La répartition des postes pourvus par emploi et selon le sexe donne un effectif de postes pourvus par les femmes supérieur à celui des hommes dans une dizaine d'emplois. L'emploi de préparateurs d'état en pharmacie est entièrement occupé par les femmes. Cependant, il existe treize (13) emplois où la totalité des postes pourvus sont occupés par les hommes.

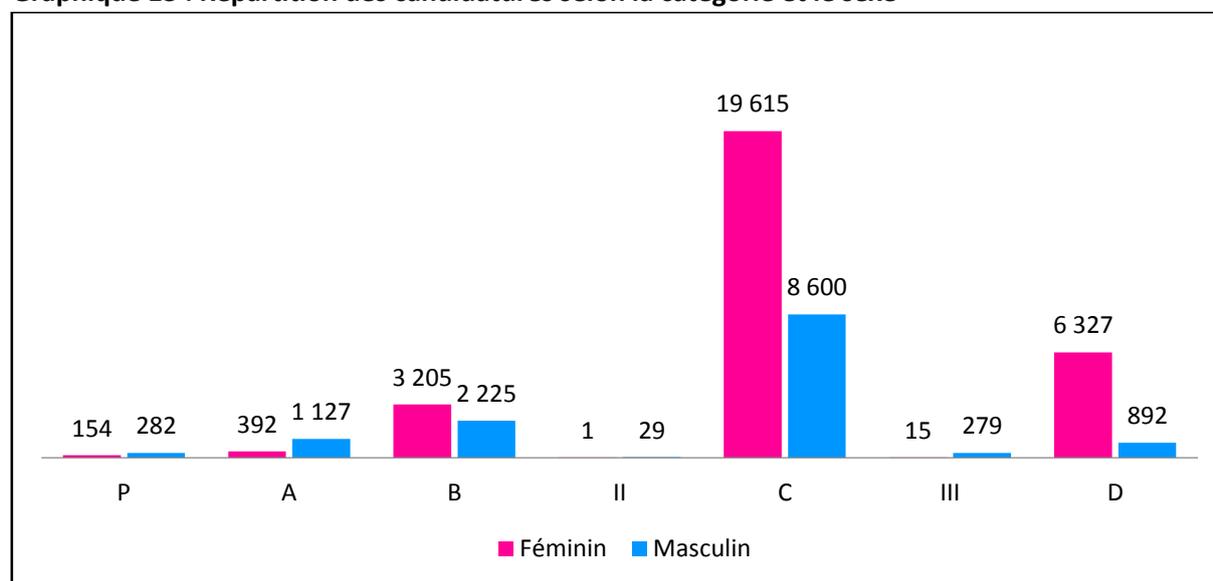
III.1.2.3 Les candidatures

En 2018, 43 143 dossiers ont été réceptionnés dans les treize (13) centres ouverts aux concours directs sans formation communément appelés « mesures nouvelles » dont 68,9% de candidatures féminines. Cet effectif est en hausse de plus de la moitié (54,2%) par rapport à l'année 2016 et de 7,7% par rapport à l'année précédente.

La répartition des candidatures aux concours directs sans formation selon la catégorie montre une proportion élevée pour la catégorie C avec 65,4% suivie de la catégorie D (16,7%).

Les candidatures féminines sont les plus élevées au niveau des concours de catégories D, C et B. En effet elles représentent respectivement 87,6% ; 69,5% et 59,0% des candidatures au niveau de ces concours. Ce n'est qu'au niveau des concours paramilitaires et des concours de catégorie A et P que les candidatures masculines sont remarquables.

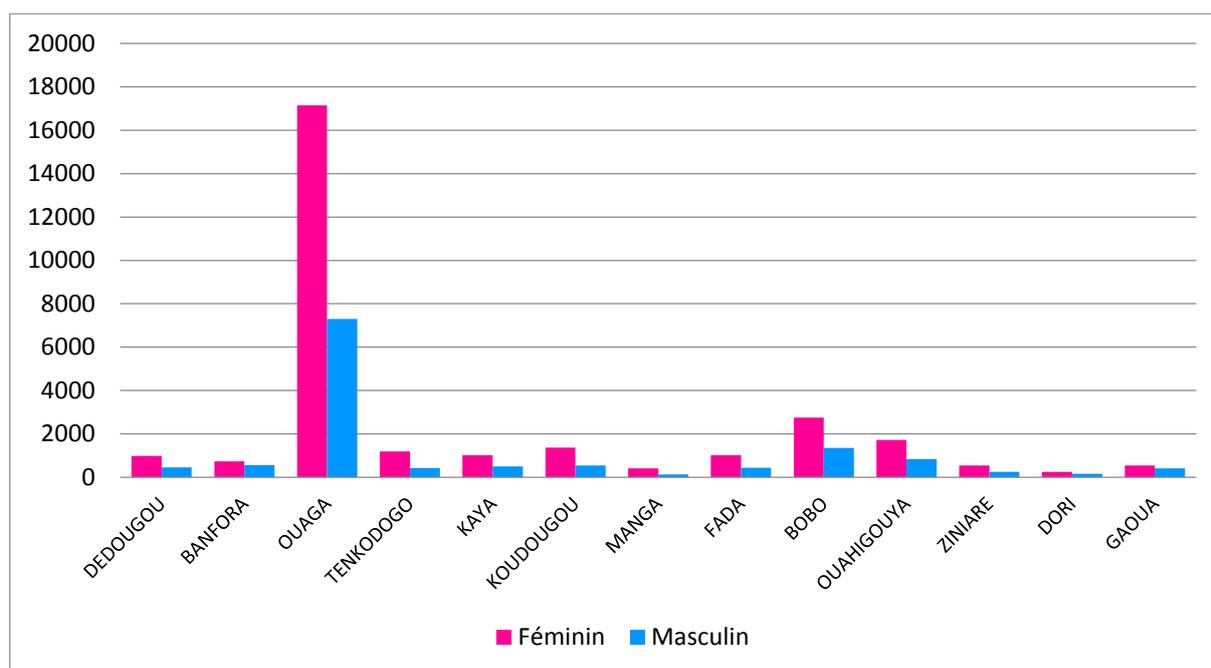
Graphique 13 : Répartition des candidatures selon la catégorie et le sexe



Source : AGRE/MFPTPS

Le centre de Ouagadougou enregistre 56,7% des candidatures. Il est suivi de loin par ceux de Bobo et de Ouahigouya avec respectivement 9,5% et 5,9% des candidatures. Les candidatures féminines constituent la majorité des candidatures dans toutes les régions. La proportion des candidatures féminines est considérable dans les centres de Manga (75%), Tenkodogo (73,6%) et Koudougou (71,3%).

Graphique 14 : Répartition des candidatures selon le centre et le sexe



Source : AGRE/MFPTPS

Il résulte de la répartition des candidatures aux concours directs sans formation que deux ministères regroupent à eux seuls 92,8% des candidatures. Il s'agit du MENA (64,1%) et du MS (28,7%). Ce n'est qu'au niveau de ces deux ministères que la proportion des candidatures féminines est plus élevée par rapport à celle des hommes (*Cf Tableau 19 en annexe*).

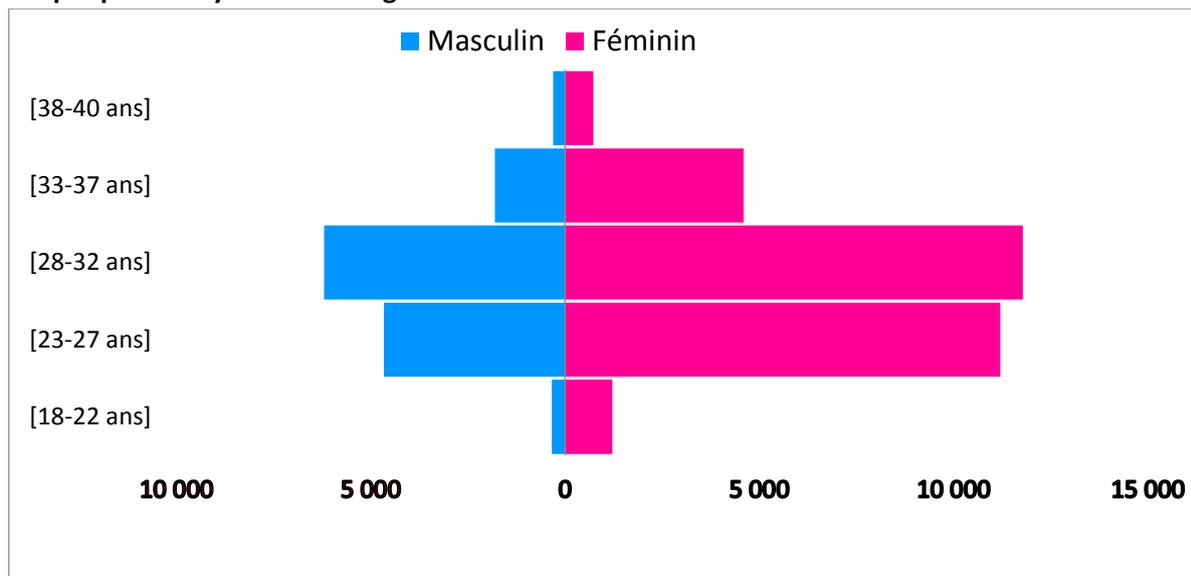
III.1.2.4 Les candidats

Lors de la session 2018 des concours directs sans formation, 42 925 candidats ont adressé des demandes de candidature au ministre chargé de la fonction publique dont 68,9% de sexe féminin.

La pyramide des âges des candidats aux concours directs sans formation de la fonction publique session 2018 présente des candidats jeunes avec une moyenne d'âge de 29 ans. Aussi, plus de la moitié des candidats (59,2%) a au moins 28 ans.

L'analyse des quartiles montre que 25% des candidats ont moins de 26 ans et 25% plus de 31 ans. Le groupe d'âge 28-32 ans est le plus représenté soit 41,9% des candidats. Les femmes sont les plus représentées au niveau de tous les groupes d'âge et constituent au moins deux tiers des effectifs dans chaque tranche d'âge. (*Cf Tableau 14 en annexe*).

Graphique 15 : Pyramide des âges des candidats

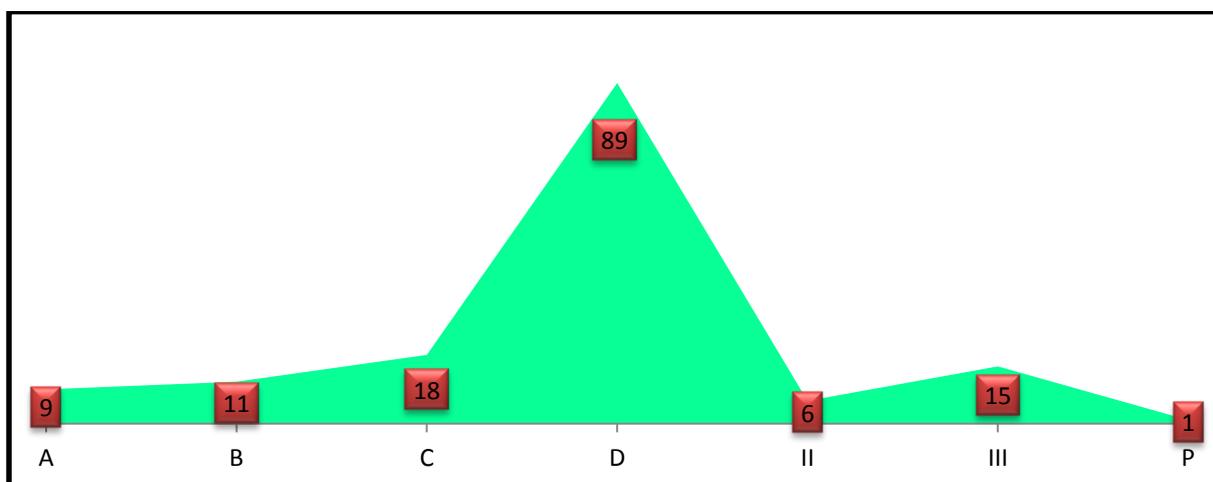


Source : AGRE/MFPTPS

A l’image des candidatures, la majorité des candidats est enregistrée dans le centre de Ouagadougou. Les candidats de sexe féminin représentent la majorité des candidats dans toutes les régions. La proportion des candidates est importante dans les centres de Tenkodogo (73,6%), de Manga (74,9%) et de Koudougou (71,3%). (Cf **Tableau 21 en annexe**)

La relation entre le nombre de poste à pourvoir et le nombre de candidat permet d’obtenir une estimation moyenne de 15 candidats pour un poste. Au niveau des concours de catégorie P, ce rapport donne une valeur moyenne d’un candidat pour un poste tandis qu’au niveau des concours de catégorie D, il s’agit de 89 candidats pour un poste.

Graphique 16 : Nombre moyen de candidats pour un poste à pourvoir selon la catégorie



Source : AGRE/MFPTPS

Un candidat a déposé en moyenne 1 dossier. Ceux qui ont déposé plus d'un dossier (2 ou 3 dossiers) ne sont qu'au nombre de 211 et sont à majorité des femmes. Le groupe d'âge 28-32 ans est celui au niveau duquel plus de candidat ont déposé plusieurs dossiers.

III.1.3 Sélection sur dossier

En 2018, 42 agents ont été recrutés par sélection sur dossiers, dont 19,0% de femmes. Par rapport aux deux dernières années, l'effectif des agents recrutés par sélection sur dossier a baissé drastiquement. En effet, il est passé de 249 en 2016 à 463 en 2017 avant de chuter à 42 en 2018 soit des baisses de 83,1% entre 2016 et 2018 et 90,9% entre 2017 et 2018. Cette dernière baisse pourrait s'expliquer par la réduction globale des postes à pourvoir en 2018 due à la volonté du gouvernement à réduire l'évolution de la masse salariale.

Par catégorie, les agents recrutés par sélection sur dossier sont essentiellement des agents d'appui (catégorie D, E) et d'agents d'exécution (catégorie C). En outre, les agents de la catégorie E sont les plus nombreux avec un effectif de 38 agents soit 90,5%.

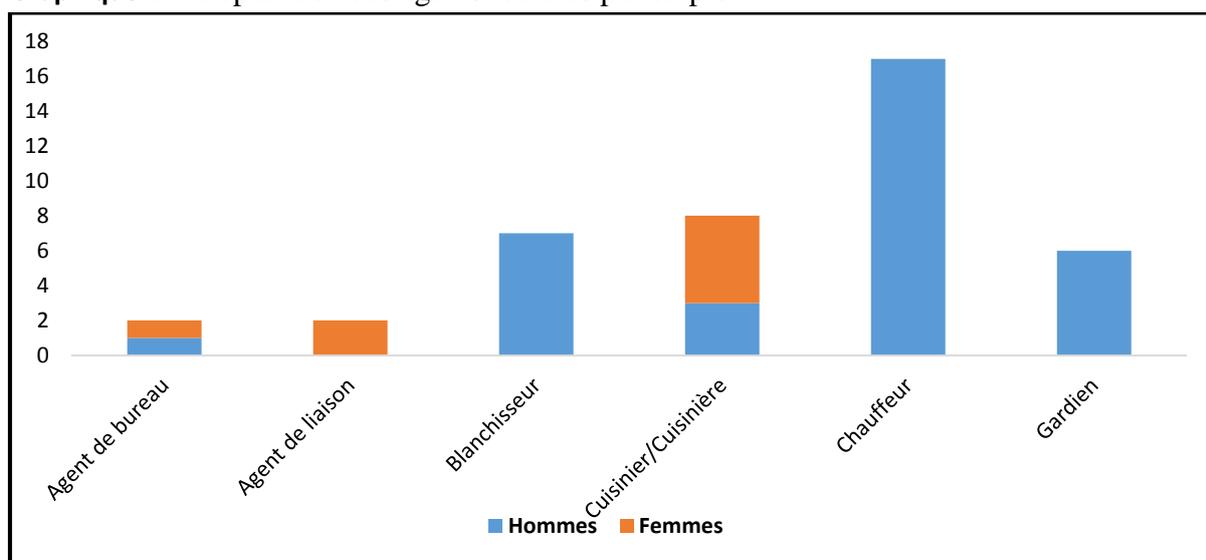
Tableau 4 : Répartition des agents recrutés sur sélection sur dossiers par catégorie et selon le sexe

Catégorie	Hommes	Femmes	Total
C	1	1	2
D	0	2	2
E	33	5	38
Total	34	8	42

Source : AGRE/MFPTPS

La répartition par emploi montre que pour certains emplois il n'y a que l'un des deux sexes qui est recruté. Il s'agit des emplois des blanchisseurs, des chauffeurs, des gardiens et des agents de liaison. Aussi, plus de 40% des agents recrutés par sélection sur dossiers en 2018 étaient des chauffeurs.

Graphique 17 : Répartition des agents recrutés par emploi



Source : AGRE/MFPTPS

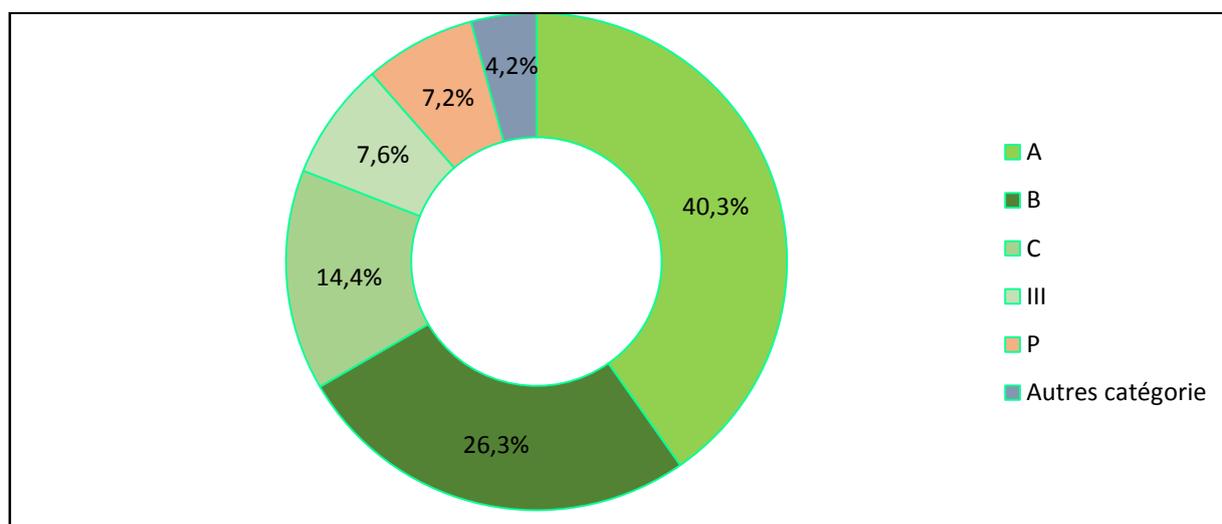
III.2 Concours professionnels

III.2.1 Les postes à pourvoir

Au cours de la session 2018 des concours professionnels, la fonction publique a mis 3 915 postes à compétition contre 4 481 en 2016 et 4 654 en 2017 soit respectivement des baisses de 12,6% et 15,9%.

Les concours de la catégorie A regroupent 40,3% des postes à pourvoir. Ils sont suivis des concours de catégorie B avec 26,3%.

Graphique 18 : Répartition des postes à pourvoir par catégorie



Source : AGRE/MFPTPS

Le MS et le MENA sont en 2018 les ministères dans lesquels il y a eu plus de postes à pourvoir aux concours professionnels. En effet, ils enregistrent respectivement 40,0% et 25,3% des postes à pourvoir (*Cf Tableau 20 en annexe*).

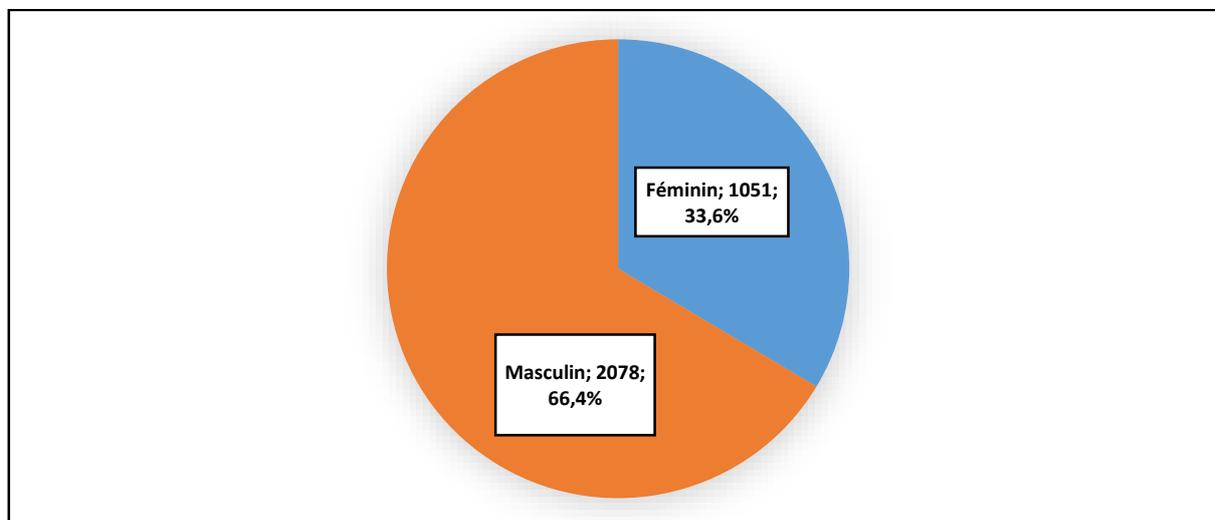
Selon la répartition des postes à pourvoir par emploi, celui des accoucheuses brevetées (10,2%) vient en première position suivi des infirmiers diplômés d'Etat (7,6%), des assistants des eaux et forêts (7,6%), des instituteurs principaux (7,1%) et des Sages-femmes d'Etat (5,1%) (*Cf Tableau 20 en annexe*).

III.2.2 Les postes pourvus

La session de 2018 des concours professionnels a connu l'admission de 3 129 agents. Comparativement aux deux dernières années, ce nombre est en légère baisse. En effet, les postes pourvus étaient de 3 875 pour la session de 2016, et de 3 686 pour la session de 2017, soit des baisses respectives de 19,3% et 15,1% sur les périodes 2016-2018 et 2017-2018.

Selon le sexe, les postes pourvus aux concours professionnels session 2018 comptent un effectif de 2 078 hommes soit une proportion de 66,4%. Le taux de réussite des candidats est plus élevé que celui des candidates.

Graphique 19 : Répartition des postes pourvus par sexe



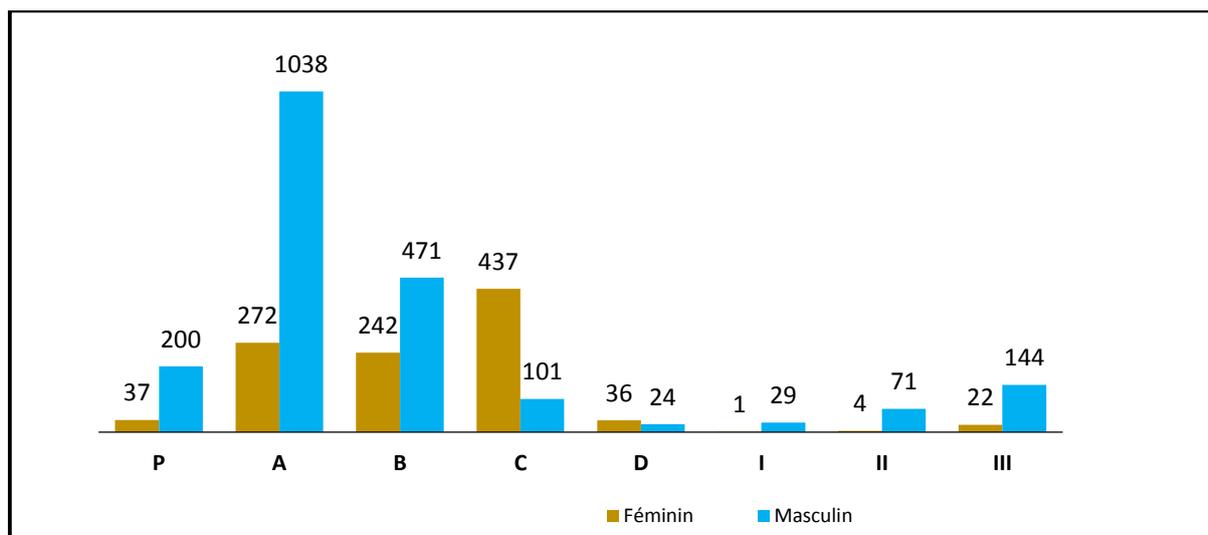
Source : AGRE/MFPTPS

Par catégorie, il ressort que la catégorie A enregistre le plus grand nombre de postes pourvus aux concours et professionnels. En effet, elle représente à elle seule 41,87% de postes pourvus. Elle est suivie de la catégorie B (20,8%) et de la catégorie C (17,2%).

La catégorie C enregistre plus de postes pourvus par les femmes (81,2%). Cela est due au nombre de postes élevé (400) du concours pour le recrutement des accoucheuses brevetés.

Contrairement aux autres types de concours où les cadres moyens (catégorie B et II) sont les plus nombreux, les concours professionnels enregistrent la proportion la plus élevée de cadres supérieurs (A, P et I) soit 50,4%. Cela s'explique non seulement par un besoin plus élevé en cadres supérieurs mais aussi, par l'effectif élevé des cadres moyens qui aspirent à passer en cadres supérieurs.

Graphique 20 : Répartition des postes pourvus par sexe et par catégorie



Source : AGRE/MFPTPS

La répartition par ministère montre que celui de la santé enregistre l'effectif le plus élevé avec 1 349 (43,1%) dont 57,2% de femmes. Il est suivi du MENA (24,2%) avec 15,1% de femmes. Le MDENP a le plus faible effectif avec 3 postes pourvus (0,1%) dont une femme et 2 hommes.

Tableau 5 : Répartition des postes pourvus par ministère selon le sexe

Ministères	Féminin	Masculin	Total	
MAAH	2	38	40	1,3%
MAEC	2	9	11	0,4%
MATD	8	27	35	1,1%
MCAT	9	56	65	2,1%
MCIA	16	48	64	2,0%
MCRP	4	16	20	0,6%
MDENP	1	2	3	0,1%
MEA	0	8	8	0,3%
MEEVCC	31	225	256	8,2%
MENA	114	642	756	24,2%
MFPTPS	33	63	96	3,1%
MFSNF	24	80	104	3,3%
MI	4	11	15	0,5%
MINEFID	11	112	123	3,9%
MJDHPC	7	72	79	2,5%
MJFIP	8	18	26	0,8%
MRAH	4	45	49	1,6%
MSL	2	18	20	0,6%
MUH	0	10	10	0,3%
SANTE	771	578	1 349	43,1%
Total général	1 051	2 078	3 129	100,0%

Source : AGRE/MFPTPS

Les emplois de la santé tels que les accoucheuses brevetées et les infirmiers diplômés d'Etat ont les effectifs les plus élevés avec chacun 400 postes pourvus soit 12,78%. Les instituteurs principaux, les assistants des eaux et forêts et les conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire suivent avec respectivement 8,95%, 5,3% et 3,4% postes pourvus.

Par ailleurs, 19 concours infructueux (150 postes non pourvus) ont été enregistrés dans 5 ministères dont 14 au MS. (Cf **Tableau 20 en annexe**)

III.2.3 Les candidatures

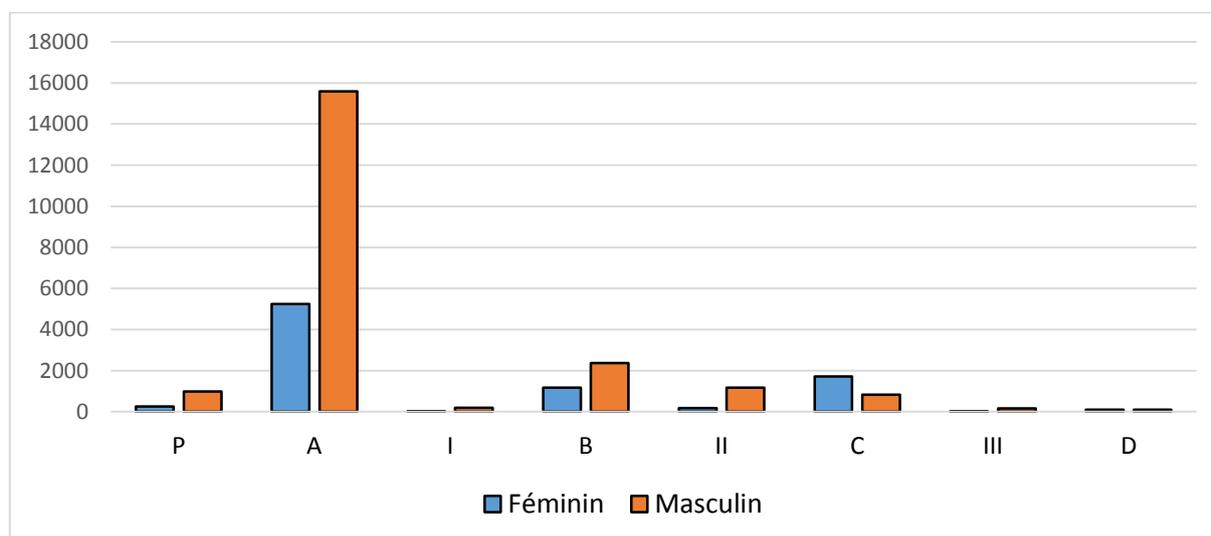
La session 2018 des concours professionnels a enregistré au total 30 469 candidatures validées. Ce nombre a connu une hausse légère de 1,9% par rapport à 2017. Comparativement à 2016, ce nombre a connu une légère baisse de 3,3%.

Concernant la répartition des candidatures par sexe l'effectif des candidatures masculines se chiffre à 21 696 soit une proportion de 71,2%.

Selon la catégorie, cette répartition montre que la catégorie A a enregistré plus des deux tiers (2/3) des candidatures. Les plus faibles candidatures ont été relevées au niveau des catégories D, I et III avec moins de 1% pour chaque catégorie.

Les catégories C et D sont celles ayant comptabilisé plus de candidatures féminines par rapport à celles des hommes avec respectivement des taux de 67,3% et 51,5%.

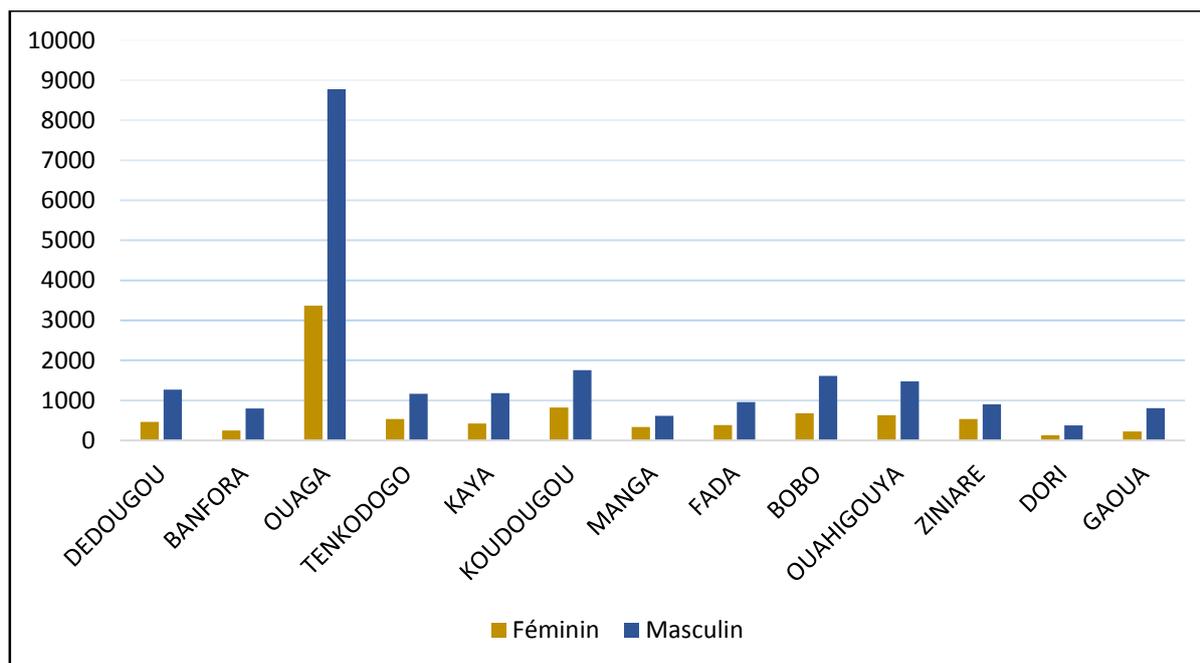
Graphique 21 : Répartition des candidatures par catégories selon le sexe du candidat



Source : AGRE/MFPTPS

La répartition des candidatures en 2018 par centre montre que Ouagadougou enregistre le plus grand nombre de candidatures avec un effectif de 12 147 soit 39,9%. Les centres de Koudougou et de Bobo-Dioulasso occupent respectivement les 2ème et 3ème places avec des proportions de 8,5% et 7,5%. Le centre de Dori enregistre le plus faible effectif de candidatures avec une proportion de 1,7%.

Graphique 22 : Répartition des candidatures par centre et selon le sexe du candidat



Source : AGRE/MFPTPS

La répartition des candidatures par ministère et selon le sexe montre que le MENA enregistre le grand nombre de candidatures quel que soit le sexe. Il concentre à lui seul 15 094 candidatures soit 49,5%. Le MS occupe le second rang suivi du MINEFID avec respectivement 24,2 % et 5,1%. Le plus faible nombre de candidatures a été enregistré au MDENP avec moins de 1%.

Par ailleurs, il ressort que le nombre de candidatures féminines est sensiblement égal à celui des hommes au niveau des concours relevant du MS et du MFPTPS. Les plus faibles effectifs de candidatures des femmes par rapport aux hommes sont enregistrés au niveau des concours relevant du MUH avec moins de 1%. (*Cf Tableau 20 en annexe*)

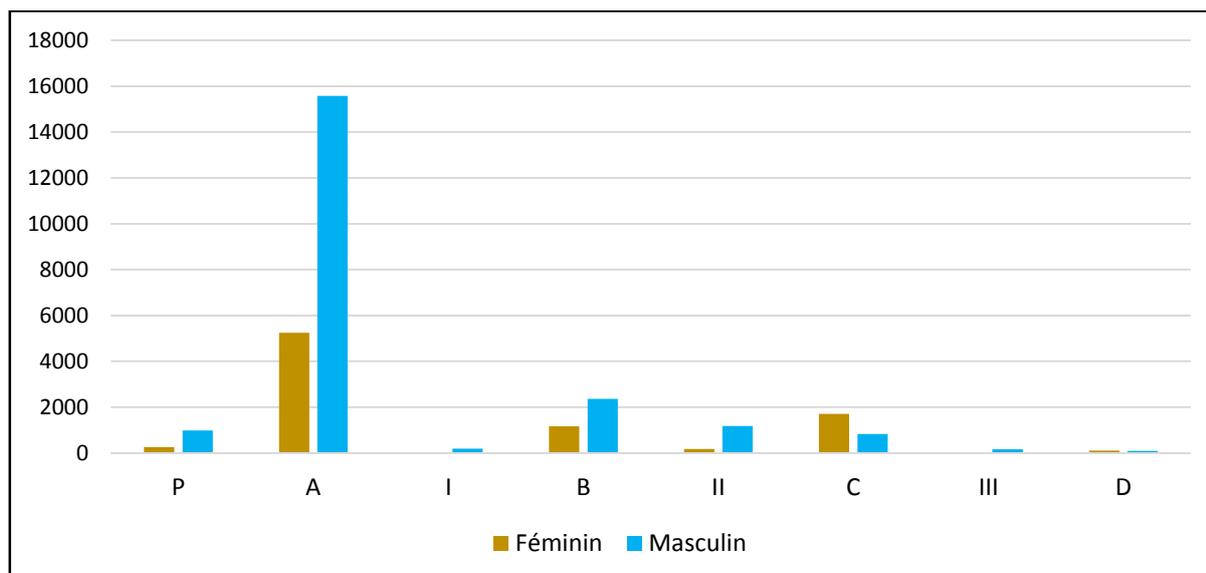
III.2.4 Les candidats

En 2018, les treize (13) centres ont enregistré un effectif de 30 089 candidats au titre des concours professionnels. Le nombre des candidats aux concours professionnels de sexe masculin se chiffre à 21 391 soit une part de 71,1%.

La répartition des candidats selon la catégorie et selon le sexe présente des variations d'une catégorie à une autre. Les candidats ayant postulé pour la catégorie A présentent un effectif de 20 829 candidats soit 69,2%. Cet effectif comprend 25,2% de femmes. La catégorie III enregistre le plus faible effectif des candidats avec une proportion de 0,6%

L'effectif des candidats de sexe féminin est plus élevé que celui des hommes au niveau des concours professionnels de catégories C et D soit respectivement 67,3% et 51,2%. Dans l'ensemble, les candidats de sexe masculin ont un effectif largement supérieur (plus du double) à celui des candidats de sexe féminin. Cette différence est de l'ordre de 12 693 candidats.

Graphique 23 : Répartition des candidats par catégorie et selon le sexe

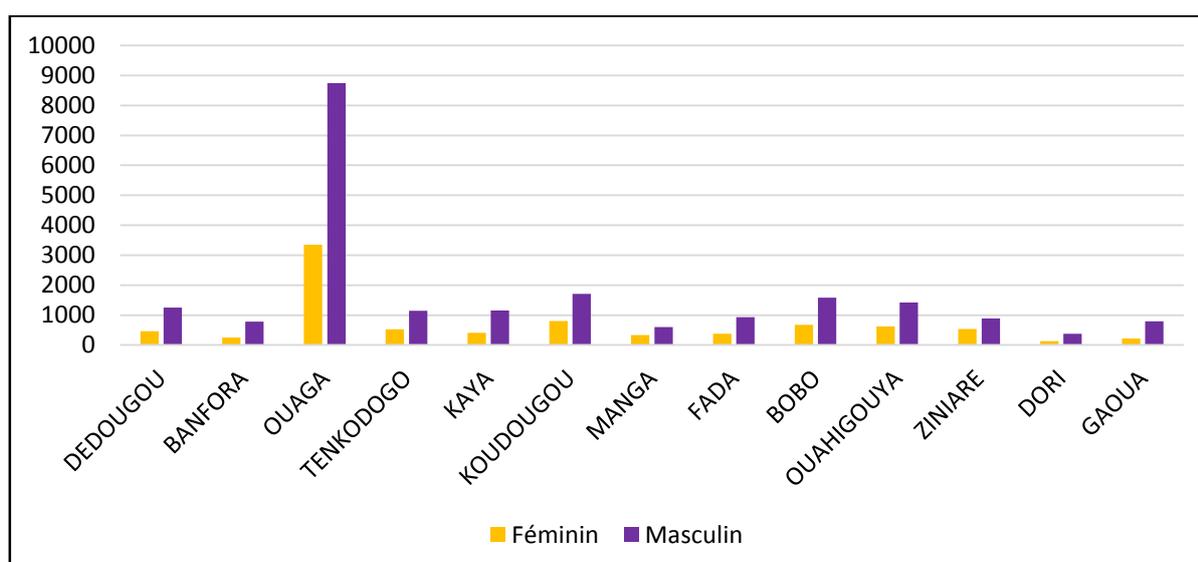


Source : AGRE/MFPTPS

La répartition des candidats par centre montre que le centre de Ouagadougou enregistre le plus grand nombre de candidats avec un effectif de 12 088 candidats soit 40,2% de l'effectif total. Les centres de Koudougou et Bobo-Dioulasso occupent respectivement les 2^{ème} et 3^{ème} places avec des taux de 8,4% et 7,5%. Le centre de Dori enregistre le plus faible effectif de candidats avec un taux de 1,7%.

Selon la répartition des candidats par centre et selon le sexe montre que le pourcentage de femmes par rapport aux hommes est moins important dans les centres de Ziniaré, Manga et Koudougou. En effet, Ziniaré enregistre 37,5% de femmes, Manga 35,5% de femmes et Koudougou 32,1% de femmes.

Graphique 24 : Répartition des candidats par centre et selon le sexe



Source : AGRE/MFPTPS

Le MENA enregistre le plus grand nombre de candidats quel que soit le sexe. Il concentre à lui seul 14 763 candidats soit 49,1%. Le MS occupe le second rang suivi du MINEFID avec respectivement 24,4% et 5,1%.

Le plus faible effectif de candidats a été enregistré au MDENP avec moins de 1% de l'effectif total des candidats.

Par ailleurs, quel que soit le ministère le nombre de candidats de sexe masculin est dominant. L'écart le plus important entre femmes et hommes est enregistré au MEEVCC où les femmes ne représentent que 9,4%. (*Cf Tableau 20 en annexe*)

Les tranches d'âges [35-39 ans] et [40-47 ans] présentent les effectifs les plus élevés des candidats aux concours professionnels session 2018 avec des proportions respectives de 37,2% et 36,9%.

Dans toutes les tranches d'âge, l'effectif des candidats de sexe masculin représente plus du double de celui des candidats de sexe féminin. Dans l'absolu, l'écart le plus important présente un effectif de 5 031 candidats de sexe masculin et s'observe au niveau de la tranche d'âge [40 – 47 ans].

La moyenne d'âge des candidats des deux sexes est de 37 ans. Par ailleurs 25% des candidats ont au plus 34 ans et 25% ont plus de 41 ans. (*Cf Tableau 17 en annexe*)

L'analyse candidats/candidatures montre qu'en moyenne, huit (08) candidats étaient en compétition pour un poste à pourvoir. Pour la session de 2018, l'effectif des candidats ayant déposé un dossier quel que soit le sexe est plus élevé. Au regard de la nature du concours (professionnel), la plupart des candidats ne peuvent déposer qu'un dossier. Ainsi, on constate que seulement 370 candidats ont déposé plus d'un dossier soit 1,2% de l'effectif total.

La répartition des candidats par groupe d'âge et selon le nombre de dossiers déposés permet de constater que la tranche d'âge [35 – 39 ans] comprend l'effectif le plus élevé de candidats ayant déposé un dossier. Elle est suivie de près par la tranche d'âge [40 – 47ans].

La plupart des candidats ayant déposé plus d'un dossier sont âgés de 40 à 47 ans. (*Cf Tableau 16 en annexe*)

IV. BILAN DES MOYENS MIS EN ŒUVRE

IV.1 Ressources humaines

Tableau 6: Les ressources humaines mobilisées

Phases	Effectifs			TOTAL
	Directs	Professionnels	Mesures nouvelles	
Phase de réception et validation des dossiers				
Nombre d'agents récepteurs	4 444	260	72	4 776
Nombre d'opérateurs de saisie	301	188	18	507
Nombre d'agents de sécurité	908	58	24	990
Nombre d'agents de soutien	446	174	24	644
Nombre de présidents	234	107	12	353
Nombre de superviseurs	408	107	9	524
Nombre de secrétaires de validation	320	302	68	690
Nombre de payeurs	87	51	9	147
Sous total	7 148	1 247	236	8 631
Phase des épreuves sportives				
Nombre d'examineurs	64	12	5	81
Nombre de secrétaires	130	18	11	159
Nombre d'agents de sécurité	62	12	4	78
Nombre d'agents de soutien	53	6	2	61
Nombre de présidents	27	3	1	31
Nombre de superviseurs	126	6	6	138
Nombre de personnel de santé	25	3	1	29
Nombre de payeurs	26	4	1	31
Sous total	513	64	31	608
Phase d'administration des épreuves				
Nombre de surveillants	57 432	2 619	1 766	61 817
Nombre de secrétaires	9 737	485	209	10 431
Nombre d'agents de sécurité	4 959	244	54	5 257
Nombre d'agents de soutien	4 169	234	54	4 457
Nombre de présidents	2 076	96	28	2 200
Nombre de superviseurs	581	98	9	688
Nombre de payeurs	107	59	9	175
Sous total	79 061	3 835	2 129	85 025
Phase de correction/délibération				
Nombre d'agents de sécurité	60	42	18	120
Nombre d'agents de soutien	60	42	18	120
Nombre de présidents	31	21	9	61
Nombre de secrétaires	348	230	141	719
Nombre de superviseurs	18	8	9	35
Nombre de correcteurs	12	626	36	674

Phases	Effectifs			TOTAL
	Directs	Professionnels	Mesures nouvelles	
Nombre de payeurs	25	10	9	44
Sous total	554	979	240	1 773
Total général	87 276	6 125	2 636	96 037

Source : DRFP/MFPTPS

IV.2 Ressources matérielles

Tableau 7 : Les moyens matériels mis en œuvre

Phases	Effectifs			TOTAL
	Directs	Professionnels	Mesures nouvelles	
Phase de tirage, conditionnement et de dépôt des sujets				
Nombre de véhicules	14	21	9	44
Nombre de cantines	930	21	9	960
Nombre de copieurs	0	21	9	30
Consommables informatiques	0	21	9	30
Phase de réception des dossiers				
Nombre de cantines	685	90	12	787
Nombre de véhicules	76	25	9	110
Nombre de sites	127	42	9	178
Phase d'administration des épreuves				
Nombre de véhicules	54	51	9	114
Nombre de cantines	1424	113	9	1546
Nombre de salles	29745	1357	883	31985
Nombre de jurys	2439	101	28	2568
Nombre de sous centre	340	61	18	419
Phase d'anonymat, de correction et de délibération				
Nombre de salles de correction	1	26	12	39
Nombre de jurys	30	26	12	68
Nombre de sous centre	1	4	9	14
Nombre de cantines	1230	62	20	1312
Nombre de véhicules	2	4	9	15

Source : DRFP/MFPTPS

Tableau 8 : Répartition des moyens roulants par centre et par type de concours

Centres/régions	Effectifs/véhicules			Total
	Directs	Professionnels	Mesures nouvelles	
CASCADES	3	3	0	6
BOUCLE DE MOUHOUN	1	1	0	2
CENTRE EST	6	6	0	12
SAHEL	6	6	0	12
EST	10	8	0	18
CENTRE NORD	4	2	0	6
CENTRE OUEST	6	6	0	12
CENTRE SUD	7	4	0	11
SUD OUEST	7	4	0	11
HAUTS BASSINS	7	6	0	13
PLATEAU CENTRAL	10	7	0	17
NORD	4	2	0	6
CENTRE	75	46	36	157
TOTAL	146	101	36	283

Source : DRFP/MFPTPS

Tableau 9 : Répartition des moyens non roulants par centre

Centres/régions	Effectifs			
	Cantines	Nombre de salles	Copieurs	Consommables informatiques
CASCADES	21	146	0	0
BOUCLE DE MOUHOUN	NC ²	1 054	0	0
CENTRE EST	78	1 227	0	0
SAHEL	4	101	0	0
EST	48	1 093	0	0
CENTRE NORD	12	1 091	0	0
CENTRE OUEST	26	409	0	0
CENTRE SUD	35	280	0	0
SUD OUEST	23	594	0	0
HAUTS BASSINS	NC	431	0	0
PLATEAU CENTRAL	25	966	0	0
NORD	38	1 250	0	0
CENTRE	4 295	23 382	30	30
TOTAL	4 605	32 024	30	30

Source : AGRE/MFPTPS

² NC: Valeur non connue ou valeur manquante

IV.3 Ressources financières

Tableau 10 : Evolution de la dotation et de l'exécution du budget de l'organisation des concours

	2014	2015	2016	2017	2018
Dotation budgétaire AGRE	1 215 300 000	1 240 936 000	1 227 749 000	2 158 967 000	1 900 000 000
Exécuté	1 070 771 118	1 231 906 022	1 227 014 003	2 157 765 193	1 889 250 911
Taux d'exécution du budget (%)	88,11	99,27	99,94	99,94	99,43

Source : DAF/MFPTPS

Tableau 11 : Acquisition de consommables et divers pour l'organisation des concours 2018

Désignations	Montant
Achat de fournitures de bureau	57 413 450
Achat de produits pour informatique et péri-informatique	28 745 300
Acquisition de cantines et de cadenas	8 676 540
Acquisition de carburant	50 000 000
Acquisition de cartes de communication	20 597 200
Acquisition de divers imprimés	20 042 831
Acquisition de matériels et consommables informatiques pour la correction électronique des copies des concours	5 610 900
Communication par mail pour la gestion des inscriptions en ligne à travers la plate-forme e-concours	9 754 976
Conception des sujets des concours directs de la fonction publique	64 831 560
Couverture médiatique, diffusion de communiqué sur les programmes des examens plus diffusion des résultats.	2 500 000
Impression des sujets des concours directs de la fonction publique	89 208 000
Location de matériel, chaises, tentes, tables	14 995 440
Maintenance évolutive de la plate-forme e-concours	5 946 738
Prestation de pause casse-croute pour la réception des dossiers des concours directs	47 312 200
TOTAL	425 635 135

Source : DAF/MFPTPS

V. INNOVATIONS

L'objectif général recherché dans l'organisation des concours de la session de 2018 a été l'efficacité dans le processus de recrutement des agents de la fonction publique.

Soucieux de la transparence et de l'égalité des chances dans le processus de recrutement, le gouvernement a fait des efforts considérables en matière d'innovations afin d'améliorer l'organisation des concours.

➤ **La publication du programme de l'administration des épreuves**

La publication du programme de l'administration des épreuves écrites s'effectuait après la date de clôture des dépôts de dossiers pour les sessions précédentes. Mais pour la session de 2018, ce programme a été publié avant la date d'ouverture des dépôts de dossiers.

Cette démarche a permis de réduire le nombre de dossiers déposés par candidat pour les concours administrés le même jour. Ainsi, chaque candidat avait la possibilité de composer tous les concours qu'il a pu déposer en fonction du programme de l'administration des épreuves écrites.

➤ **L'inscription en ligne des candidats aux concours directs**

L'inscription en ligne des candidats est une innovation majeure qui a débuté en 2015 avec le concours des élèves magistrats. Ensuite, le nombre de concours dont l'inscription s'est faite en ligne a été élargi à dix (10) puis à dix-neuf (19) respectivement pour les sessions de 2016 et de 2017. Ces concours étaient de niveau supérieur ou égal à la licence.

En ce qui concerne la session de 2018, cinquante (50) concours de niveau supérieur ou égal au BAC ont fait l'objet de candidatures réceptionnées en ligne.

La plate-forme e-concours a permis d'éviter les longues files d'attente devant les guichets de dépôt des dossiers physiques de candidature, de réduire les charges liées à la réception des dossiers physiques et de donner aux candidats la latitude de s'inscrire aux jours et aux heures de leurs choix.

➤ **L'administration des épreuves aux Questions à choix multiple (QCM)**

Au titre de la session de 2018, plusieurs innovations ont été introduites dans la phase d'administration des épreuves. Il s'agit de :

- l'introduction de la feuille unique de réponses. Avec cette innovation, le candidat ne répond plus sur les feuilles sujets mais plutôt sur les feuilles réponses ;
- la codification du numéro de récépissé sur la feuille unique de réponse. Cette codification permet d'identifier le candidat lors de la correction électronique des copies.

➤ **La correction électronique des copies et la délibération**

L'une des innovations phares de l'organisation des concours directs de la session de 2018 fut la correction électronique et la délibération des concours à QCM. Cette innovation, portée par le ministère en charge de la fonction publique a permis :

- de réduire les risques d'erreurs de correction manuelle et de rationaliser les coûts liés à la correction manuelle des copies. A cet effet, au total, huit cent soixante-huit mille trois cent une (**868 301**) copies ont été corrigées électroniquement avec succès pour la première fois ;
- d'améliorer la transparence et l'égalité des chances entre les candidats.

➤ **La déconcentration de la réception des concours au profit des personnes vivant avec handicap**

L'une des innovations des concours de la session de 2018 est la déconcentration de la réception des dossiers de candidatures des concours au profit des personnes vivant avec handicap dans toutes les régions. Le nombre de concours ouverts pour ces derniers est passé de sept (07) en 2017 à dix (10) en 2018.

➤ **La déconcentration des opérations de réception, de validation et de saisie des listes de candidatures des concours professionnels du MENA et du MS en région**

L'acheminement des dossiers des candidats se faisait auparavant à la Direction des ressources humaines (DRH) au niveau central. De ce fait, cette étape connaissait un retard vu le nombre très élevé de dossiers qui parvenaient à la DRH. Pour la première fois en 2018, les opérations de réception, de validation et de saisie des listes de candidatures des concours professionnels du MENA et du MS ont été déconcentrées en région. Cette déconcentration a donc permis non seulement de désengorger les DRH mais aussi de simplifier le processus de validation des dossiers des candidats.

VI. PERSPECTIVES

Dans le cadre de la modernisation de l'organisation des concours, l'Etat a entrepris depuis 2015 l'inscription en ligne aux concours directs de la fonction publique. Ainsi, de 2015 à 2018 le nombre de concours dont l'inscription est en ligne est passé d'un (01) à cinquante (50). Au regard des avantages que procure cette méthode, il a été décidé de réceptionner toutes les candidatures aux concours directs de 2019 en ligne. Pour y parvenir, il est prévu :

- la mise en production de la plateforme e-concours sur plusieurs serveurs (la haute disponibilité) ;
- la mise à niveau des différentes applications programmées ;
- le développement de la version android de la plateforme e-concours ;
- l'échelonnement de l'ouverture des concours de la plateforme en fonction du niveau des concours.

En ce qui concerne les concours professionnels, il est envisagé la généralisation de la déconcentration des opérations de réception, de validation et de saisie des listes de candidatures à tous les ministères déconcentrés.

CONCLUSION

La session de 2018 des concours directs suivi de formation a enregistré au total 887 808 candidatures de 258 695 candidats dont 40,4% de femmes dans les treize (13) centres ouverts. L'âge moyen des demandeurs d'emploi est de 25 ans. Elle a enregistré également 356 candidatures de 126 personnes vivant avec handicap. Avec en moyenne un taux d'absence de 13,4% des candidats par jury lors de l'administration des épreuves des 119 concours ouverts, la session a permis de recruter 6 326 nouveaux fonctionnaires dont 26,8% de femmes et 0,04% de personnes vivant avec handicap sur un total de 6 648 postes à pourvoir.

Pour ce qui est des concours directs sans formation communément appelés « mesures nouvelles » 43 143 dossiers de 42 925 candidats dont 31,1% d'hommes ont été réceptionnés dans les treize (13) centres ouverts. L'âge moyen de ces candidats est de 29 ans. Sur les 2 898 postes à pourvoir à ces concours, 2 533 postes ont été pourvus dont 62,8% par les femmes. S'agissant de la sélection sur dossier, 42 agents ont été recrutés en 2018 dont 19,0% de femmes.

Quant aux concours professionnels, en 2018, les treize (13) centres ont enregistré 30 469 candidatures de 30 089 fonctionnaires dont 28,9% de femmes. Ils ont permis de pourvoir à 3 129 postes sur les 3 923 mis en compétition.

En 2018, les postes à pourvoir aux concours directs suivi de formation, aux concours directs sans formation et aux concours professionnels ont enregistrés respectivement une baisse de 40,1%, de 32,8% et de 15,7% par rapport à 2017. Cette baisse pourrait s'expliquer par la volonté du gouvernement de réduire la masse salariale afin de ramener le ratio masse salariale/recette propre à la norme communautaire.

Au titre des innovations, la session des concours de 2018 a connu :

- ✓ la publication du programme de l'administration des épreuves écrites avant la date d'ouverture des dépôts de dossiers ;
- ✓ la réception en ligne de cinquante (50) concours de niveau supérieur ou égal au BAC ;
- ✓ la correction électronique et la délibération des concours à QCM ;
- ✓ la déconcentration de la réception des dossiers de candidatures des concours au profit des personnes vivant avec handicap dans toutes les régions ;
- ✓ la déconcentration des opérations de réception, de validation et de saisie des listes de candidatures des concours professionnels du MENA et du MS en région.

Ces innovations s'inscrivent dans la quête permanente de l'efficience, de la transparence et de l'égalité des chances dans le processus de recrutement des agents de la fonction publique. Ainsi, pour les prochaines sessions, il est envisagé la réception de toutes les candidatures aux concours directs de 2019 en ligne et la généralisation de la déconcentration des opérations de réception, de validation et de saisie des listes de candidatures à tous les ministères déconcentrés.

ANNEXE

Tableau 12 : Répartition des candidats aux concours directs suivis de formation par tranche d'âges et selon le sexe

Tranches d'âges	Féminin	Masculin	Total
[18-22 ans]	28 682	43 293	71 975
[23-27 ans]	49 157	73 369	122 526
[28-32 ans]	21 634	31 257	52 891
[33-37 ans]	4 847	5 872	10 719
NC	258	326	584
Total	104 578	154 117	258 695

Tableau 13 : Répartition des candidats aux concours direct suivis de formation par tranche d'âges et selon le nombre de dossiers

Tranche d'âges	1 dossier	2 dossiers	3 dossiers	4 dossiers	5 dossiers	> 5 dossiers	Total
[18-22 ans]	18 634	18 032	15 891	9 624	4 773	5 021	71 975
[23-27 ans]	26 030	22 582	23 248	17 803	11 626	21 237	122 526
[28-32 ans]	10 862	8 767	8 521	6 606	5 039	13 096	52 891
[33-37 ans]	2 590	1 967	1 759	1 240	924	2 239	10 719
NC	336	133	51	33	17	14	584
Total	58 452	51 481	49 470	35 306	22 379	41 607	258 695

Tableau 14 : Répartition des candidats aux concours directs sans de formation par tranche d'âges et selon le sexe

Tranches d'âges	Féminin	Masculin	Total
[18-22 ans]	1 218	342	1 560
[23-27 ans]	11 202	4 659	15 861
[28-32 ans]	11 780	6 204	17 984
[33-37 ans]	4 597	1 808	6 405
[38-40 ans]	729	304	1 033
NC	58	24	82
Total	29 584	13 341	42 925

Tableau 15 : Répartition des candidats aux concours direct sans formation par tranche d'âges et selon le nombre de dossiers

Tranche d'âges	1 dossier	2 dossiers	3 dossiers	Total
[18-22 ans]	1 550	10	0	1 560
[23-27 ans]	15 806	52	3	15 861
[28-32 ans]	17 905	77	2	17 984
[33-37 ans]	6 343	61	1	6 405
[38-40 ans]	1 028	4	1	1 033
NC	82	0	0	82
Total	42 714	204	7	42 925

Tableau 16 : Répartition des candidats aux professionnels par tranche d'âges et selon le nombre de dossiers

Tranche d'âges	1 dossier	2 dossiers	3 dossiers	Total
[Moins de 30 ans]	896	5	1	902
[30-34 ans]	6 849	49	0	6 898
[35-39 ans]	11 058	121	3	11 182
[40-47 ans]	10 910	185	6	11 101
NC	5	0	0	5
Total	29 718	360	10	30 088

Tableau 17 : Répartition des candidats aux concours professionnels par tranche d'âges et selon le sexe

Tranche d'âges	Féminin	Masculin	Total
[Moins de 30 ans]	277	625	902
[30-34 ans]	2 000	4 898	6 898
[35-39 ans]	3 384	7 798	11 182
[40-47 ans]	3 035	8 066	11 101
NC	1	4	5
Total	8 697	21 391	30 088

Tableau 18 : Synthèse des données des concours directs suivis de formation

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
MAAH	Agents techniques d'agriculture	55	24 258	36 299	60 557	6	49	55
	Ingénieurs d'agriculture	10	239	762	1 001	2	8	10
	Techniciens supérieurs d'agriculture	28	1 976	5 104	7 080	4	24	28
Total MAAH		93	26 473	42 165	68 638	12	81	93
MAEC	Adjoints de chancellerie	9	2 584	6 083	8 667	3	6	9
	Conseillers des Affaires Etrangères	5	1 438	2 918	4 356	1	4	5
	Secrétaires des Affaires Etrangères	10	5 445	8 443	13 888	1	9	10
Total MAEC		24	9 467	17 444	26 911	5	19	24
MATD	Adjoints administratifs	60	26 516	24 312	50 828	11	49	60
Total MATD		60	26 516	24 312	50 828	11	49	60
MCAT	Administrateurs des services touristiques	2	176	372	548	1	1	2
	Administrateurs du cinéma et de l'audiovisuel	2	103	182	285	1	1	2
	Agents d'exécution spécialisés du cinéma et de l'audiovisuel	5	359	1 238	1 597	0	5	5
	Animateurs des affaires culturelles	5	624	1 495	2 119	0	5	5
	Assistants des affaires culturelles	3	509	544	1 053	0	3	3
	Conseillers des affaires culturelles	2	376	528	904	0	2	2
	Conservateurs restaurateurs de musée	2	46	63	109	0	2	2
	Guides animateurs de musée	5	400	969	1 369	0	5	5
	Ingénieurs du cinéma et de l'audiovisuel	2	60	288	348	0	2	2
	Techniciens des services touristiques	5	521	1 505	2 026	0	5	5
	Techniciens supérieurs de musée	3	99	295	394	1	2	3
	Techniciens supérieurs des services touristiques	3	742	2 678	3 420	0	3	3

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Techniciens supérieurs du cinéma et de l'audiovisuel	3	271	833	1 104	0	3	3
Total MCAT		42	4 286	10 990	15 276	3	39	42
MCIA	Adjoints des affaires économiques	10	6 097	11 435	17 532	0	10	10
	Assistants des affaires économiques	14	6 187	10 745	16 932	2	12	14
	Conseillers des affaires économiques	22	1 479	2 841	4 320	3	19	22
Total MCIA		46	13 763	25 021	38 784	5	41	46
MCRP	Assistants en Sciences et Techniques de l'Information et de la Communication	17	2 380	4 566	6 946	2	15	17
	Conseillers en sciences et techniques de l'information et de la communication	17	1 216	2 084	3 300	3	14	17
Total MCRP		34	3 596	6 650	10 246	5	29	34
MEA	Ingénieurs du génie rural	10	273	1 118	1 391	3	7	10
	Techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural	25	943	3 515	4 458	8	17	25
Total MEA		35	1 216	4 633	5 849	11	24	35
MEEVCC	Agents techniques de l'environnement	10	2 126	6 920	9 046	2	8	10
	Assistants des Eaux et Forêts	85	9 925	38 255	48 180	25	60	85
	Contrôleurs des Eaux et Forêts	15	324	2 641	2 965	5	10	15
	Inspecteurs des Eaux et Forêts	5	49	483	532	1	4	5
	Techniciens supérieurs de l'environnement	10	1 351	5 636	6 987	1	9	10
Total MEEVCC		125	13 775	53 935	67 710	34	91	125
MENA	Assistants d'éducation	120	20 670	21 153	41 823	31	89	120
	Attaché d'Administration Scolaire et Universitaire (AASU)	40	3 967	6 487	10 454	6	34	40
	Attaché d'Intendance Scolaire et Universitaire (AISU)	50	7 313	11 107	18 420	9	41	50
	Attachés d'éducation	80	8 644	11 963	20 607	9	71	80
	Conseillers d'Administration Scolaire et Universitaire (CASU)	30	914	1 105	2 019	4	26	30

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Conseillers d'éducation	30	1 374	1 706	3 080	9	21	30
	Conseillers d'Intendance Scolaire et Universitaire (CISU)	45	2 855	4 761	7 616	5	40	45
	Conseillers d'Orientation Scolaire et Professionnelle	20	212	328	540	3	17	20
	Instituteurs Adjoints Certifiés	2 700	44 579	42 534	87 113	732	1 968	2 700
	Instituteurs Adjoints Certifiés option: Franco-arabe	30	29	229	258	0	30	30
	Professeurs certifiés de collèges d'enseignement général et technique (DUT/BTSIDTS/L2/DEUG II)	580	1 799	3 302	5 101	132	231	363
	Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général CEG (IDS)	400	2 095	7 408	9 503	77	323	400
	Professeurs certifiés des collèges d'enseignement général et technique option: EPS (niveau: bac)	100	585	3 549	4 134	10	90	100
	Professeurs certifiés des lycées et collèges (niveau LICENCE)	880	2 179	4 590	6 769	273	520	793
	Professeurs certifiés des lycées et collèges d'enseignement et de formation techniques et professionnels/ spécial (DUT/BTS/DTS/ DEUG II ou L2)	17	43	106	149	0	10	10
Total MENA		5 122	97 258	120 328	217 586	1 300	3 511	4 811
MFPTPS	Adjoints de secrétariat	17	11 128	8 054	19 182	4	13	17
	ADJOINTS DE SECRETARIAT / handicap	3	24	31	55	3	0	3
	Agents spécialisés en Gestion des Ressources Humaines	8	5 552	9 090	14 642	2	6	8
	AGENTS SPECIALISES EN GRH / handicap	2	21	32	53	0	1	1
	Aides archivistes	5	914	1 328	2 242	1	4	5
	AIDES ARCHIVISTES / handicap	2	11	9	20	1	0	1
	Archivistes	5	87	124	211	1	4	5
	Assistants en Gestion des Ressources Humaines	10	4 447	6 631	11 078	2	8	10
	Conseillers en Gestion des Ressources Humaines	7	1 594	2 541	4 135	1	6	7
Conservateurs d'archives	5	531	1 086	1 617	1	4	5	

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Contrôleurs du travail	6	2 016	5 027	7 043	1	5	6
	Inspecteurs du travail	5	825	1 752	2 577	2	3	5
	Secrétaires de direction	8	700	282	982	3	5	8
	SECRETAIRES DE DIRECTION / handicap	2	0	1	1	0	0	0
Total MFPTPS		85	27 850	35 988	63 838	22	59	81
MFSNF	Adjoints sociaux	15	2 110	1 467	3 577	2	13	15
	ADJOINTS SOCIAUX / handicap	10	23	37	60	3	4	7
	Agents d'encadrement féminin	10	3 317	1 748	5 065	2	8	10
	Attachés d'éducation Spécialisée	25	1 807	2 727	4 534	6	19	25
	Conseillers d'éducation féminine	3	410	300	710	1	2	3
	Contrôleurs d'éducation féminine	5	624	441	1 065	2	3	5
	Educateurs de jeunes enfants	10	194	139	333	2	8	10
	Educateurs sociaux	13	1 292	1 167	2 459	4	9	13
	EDUCATEURS SOCIAUX / handicap	7	12	38	50	1	5	6
	Moniteurs d'éducation de Jeunes enfants	20	2 599	1 371	3 970	10	10	20
Moniteurs d'éducation spécialisée	15	212	204	416	6	9	15	
Total MFSNF		133	12 600	9 639	22 239	39	90	129
MI	Agents techniques en génie civil	23	5 440	18 557	23 997	1	22	23
	Ingénieurs en génie civil	11	135	708	843	1	10	11
	Techniciens supérieurs en génie civil	33	1 469	7 672	9 141	0	33	33
Total MI		67	7 044	26 937	33 981	2	65	67
MINEFID	Adjoints techniques de la statistique	5	309	1 752	2 061	0	5	5
	Contrôleurs des Douanes	10	2 025	13 459	15 484	0	10	10
	ENAREF A / handicap	1	1	1	2	0	0	0

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	ENAREF B / handicap	2	16	38	54	0	2	2
	ENAREF C / handicap	2	13	27	40	0	2	2
	ENAREF Cycle A	9	1 541	2 833	4 374	0	9	9
	ENAREF Cycle B	18	10 689	22 668	33 357	0	18	18
	ENAREF Cycle C	18	23 057	38 198	61 255	1	17	18
	Inspecteurs divisionnaires des Douanes	5	382	2 315	2 697	0	5	5
Total MINEFID		70	38 033	81 291	119 324	1	68	69
MJDHPC	Assistants de la Garde de Sécurité Pénitentiaire	139	1 610	13 851	15 461	35	104	139
	Attachés en Droits Humains	8	1 613	2 209	3 822	0	8	8
	ATTACHES EN DROITS HUMAINS / handicap	2	5	16	21	1	1	2
Total MJDHPC		149	3 228	16 076	19 304	36	113	149
MJFIP	Assistants en Emploi et en Formation Professionnelle	10	1 277	2 034	3 311	3	7	10
	Conseillers en Emploi et en Formation Professionnelle	6	590	1 059	1 649	3	3	6
	Instructeurs de Jeunesse et d'Education Permanente	11	322	495	817	5	6	11
Total MJFIP		27	2 189	3 588	5 777	11	16	27
MRAH	Agents techniques d'élevage	20	14 073	26 228	40 301	2	18	20
	Aides laborantins	3	765	2 063	2 828	0	3	3
	Techniciens supérieurs de laboratoire d'élevage	3	510	2 748	3 258	0	3	3
	Techniciens supérieurs d'élevage	20	877	5 132	6 009	0	20	20
Total MRAH		46	16 225	36 171	52 396	2	44	46
MSL	Maîtres d'Education Physique et Sportive	20	318	1 641	1 959	5	15	20
Total MSL		20	318	1 641	1 959	5	15	20
SANTE	Adjoints de santé communautaire	20	6 369	4 694	11 063	7	13	20
	Adjoints des cadres hospitaliers	10	2 658	3 389	6 047	1	9	10

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Administrateurs des hôpitaux et des services de santé	5	870	2 284	3 154	0	5	5
	Gestionnaires des Hôpitaux et des Services de Santé	5	3 117	6 061	9 178	0	5	5
	Infirmiers diplômés d'Etat	150	4 100	12 766	16 866	17	133	150
	Maïeuticiens d'Etat	25	2	882	884	0	25	25
	Manipulateurs d'Etat en électroradiologie médicale	20	514	2 117	2 631	1	19	20
	Masseurs Kinésithérapeutes	5	7	45	52	2	3	5
	Orthoprothésistes d'Etat	5	46	335	381	0	3	3
	Préparateurs d'Etat en Pharmacie	5	481	1 254	1 735	0	5	5
	Sages-femmes d'Etat	150	6 929	42	6 971	150	0	150
	Techniciens d'Etat en génie sanitaire	10	257	1 072	1 329	1	9	10
	Techniciens d'hygiène hospitalière	25	1 704	1 839	3 543	8	17	25
	Technologistes biomédicaux	35	790	2 538	3 328	4	31	35
Total SANTE		470	27 844	39 318	67 162	191	277	468
Total général		6 648	331 681	556 127	887 808	1 695	4 631	6 326

Tableau 19 : Synthèse des données des concours directs sans formation

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
MAAH	Agents techniques d'agriculture	45	93	288	381	10	35	45
	Ingénieurs d'agriculture	10	33	72	105	0	10	10
	Techniciens supérieurs d'agriculture	25	44	132	176	4	21	25

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
Total MAAH		80	170	492	662	14	66	80
MAEC	Interprète-traducteurs option: anglais-français	3	5	2	7	2	1	3
	Interprète-traducteurs option: arabe-français	1	0	4	4	0	1	1
	Interprète-traducteurs option: chinois-français	1	0	0	0	0	0	0
	Interprète-traducteurs option: espagnole-français	1	0	0	0	0	0	0
	Interprète-traducteurs option: turc-français	1	0	0	0	0	0	0
Total MAEC		7	5	6	11	2	2	4
MDENP	Ingénieurs de conception en informatique	13	9	39	48	2	11	13
	Ingénieurs de travaux informatiques	6	59	257	316	0	6	6
Total MDENP		19	68	296	364	2	17	19
MEA	Ingénieurs des travaux du génie rural	30	105	178	283	2	20	22
	Ingénieurs du génie rural	12	44	89	133	4	8	12
	Techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural	14	122	429	551	1	13	14
Total MEA		56	271	696	967	7	41	48
MEEVCC	Assistants des eaux et forêts	20	15	279	294	0	20	20
	Conseillers en études et analyses option: radioprotection	5	0	0	0	0	0	0
	Contrôleurs des eaux et forêts	5	1	29	30	0	5	5
Total MEEVCC		30	16	308	324	0	25	25
MENA	Instituteurs adjoints certifiés	1 500	19 412	8 251	27 663	1 055	445	1 500
Total MENA		1 500	19 412	8 251	27 663	1 055	445	1 500
ME	Ingénieurs d'application de la géologie et des mines: hydrocarbure	2	4	25	29	0	2	2
	Ingénieurs d'application de l'énergie: technologie solaire	2	3	20	23	0	2	2
	Ingénieurs de l'énergie	5	12	36	48	1	4	5
	Techniciens supérieurs de la géologie et des mines: hydrocarbure	2	0	4	4	0	2	2
Total ME		11	19	85	104	1	10	11

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
MMC	Ingénieurs de la géologie et des mines option: géologie	17	4	26	30	1	10	11
	Ingénieurs de la géologie et des mines option: mines	10	3	24	27	0	10	10
	Ingénieurs des travaux de la géologie et des mines	10	74	314	388	0	10	10
	Techniciens supérieurs de la géologie et des mines	3	8	99	107	0	3	3
Total MMC		40	89	463	552	1	33	34
MRAH	Agents techniques d'élevage	10	14	47	61	1	9	10
	Ingénieurs d'élevage	15	15	18	33	3	8	11
	Techniciens supérieurs d'élevage	15	10	24	34	4	11	15
	Vétérinaires	3	0	4	4	0	3	3
Total MRAH		43	39	93	132	8	31	39
SANTÉ	Adjoints des cadres hospitaliers	5	96	14	110	3	2	5
	Agents itinérants de santé et d'hygiène communautaire	20	5 298	780	6 078	15	5	20
	Chirurgiens-dentistes généralistes	10	4	6	10	4	6	10
	Chirurgiens-dentistes spécialistes	5	0	0	0	0	0	0
	Garçons et filles de salle	60	1 029	112	1 141	51	9	60
	Infirmiers diplômés d'état	200	2 054	1 433	3 487	116	84	200
	Médecins généralistes	500	124	217	341	81	110	191
	Médecins spécialistes	20	10	25	35	4	16	20
	Nutritionnistes médicaux	5	17	19	36	3	2	5
	Pharmaciens généralistes	45	14	29	43	11	13	24
	Pharmaciens spécialistes	5	2	5	7	0	1	1
	Préparateurs d'état en pharmacie	2	5	0	5	2	0	2
	Sages-femmes et maïeuticiens d'état	200	899	44	943	190	10	200
Technologistes biomédicaux	35	68	60	128	20	15	35	
Total SANTÉ		1 112	9 620	2 744	12 364	500	273	773
Total général		2 898	29 709	13 434	43 143	1 590	943	2 533

Tableau 20 : Synthèse des données des concours professionnels

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
MAAH	Conseillers d'agriculture	3	4	40	44	1	2	3
	Ingénieurs d'agriculture	4	22	188	210	0	4	4
	Ingénieurs Pédologues	3	3	28	31	0	3	3
	Techniciens supérieurs d'agriculture	30	74	338	412	1	29	30
Total MAAH		40	103	594	697	2	38	40
MAEC	Conseillers des affaires étrangères	10	6	21	27	2	8	10
	Secrétaires des affaires étrangères	5	0	1	1	0	1	1
Total MAEC		15	6	22	28	2	9	11
MATD	Administrateurs civils	15	78	349	427	1	14	15
	Secrétaires administratifs	20	107	221	328	7	13	20
Total MATD		35	185	570	755	8	27	35
MCAT	Administrateurs des services touristiques	10	6	23	29	2	8	10
	Administrateurs du cinéma et de l'audiovisuel	10	1	7	8	1	5	6
	Agents d'exécution spécialisés du cinéma et de l'audiovisuel	5	0	0	0	0	0	0
	Animateurs des affaires culturelles	5	1	3	4	0	1	1
	Assistants des affaires culturelles	10	7	25	32	0	2	2
	Conseillers des affaires culturelles	10	8	23	31	1	3	4
	Conservateur-restaurateurs de musée	10	4	22	26	0	10	10
	Guides animateurs de musée	5	0	1	1	0	1	1
	Ingénieurs du cinéma et de l'audiovisuel	10	1	8	9	1	4	5
	Techniciens des services touristiques	5	0	0	0	0	0	0
	Techniciens supérieurs de musée	10	11	21	32	1	5	6
	Techniciens supérieurs des services touristiques	10	4	28	32	1	9	10
	Techniciens supérieurs du cinéma et de l'audiovisuel	10	2	18	20	2	8	10
Total MCAT		110	45	179	224	9	56	65
MCIA	Adjoints des Affaires Economiques	10	3	1	4	2	1	3

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Assistants des affaires économiques	30	17	23	40	8	15	23
	Conseillers des affaires économiques	38	9	55	64	6	32	38
Total MCIA		78	29	79	108	16	48	64
MCRP	Assistants en STIC	10	3	31	34	1	9	10
	Conseillers en STIC	10	30	106	136	3	7	10
Total MCRP		20	33	137	170	4	16	20
MDENP	Ingénieurs de Conception des Techniques Informatiques option: DESS en (2IOPSIE)	5	3	7	10	1	2	3
	Ingénieurs de conception des techniques informatiques Option: DESS en 2ITIC	5	1	1	2	0	0	0
Total MDENP		10	4	8	12	1	2	3
MEA	Ingénieurs du génie rural (A3 à A1)	5	7	19	26	0	5	5
	Techniciens supérieurs de l'hydraulique et de l'équipement rural	3	0	6	6	0	3	3
Total MEA		8	7	25	32	0	8	8
MEEVCC	Assistants des eaux et forêts	300	28	165	193	22	144	166
	Contrôleurs des eaux et forêts	45	14	249	263	3	42	45
	Inspecteurs de l'environnement	10	5	48	53	1	9	10
	Inspecteurs des eaux et forêts	20	1	76	77	1	19	20
	Techniciens supérieurs de l'environnement	15	12	43	55	4	11	15
Total MEEVCC		390	60	581	641	31	225	256
MENA	Attachés d'éducation	30	61	69	130	9	21	30
	Conseillers d'administration scolaire et universitaire (CASU)	25	316	1 075	1 391	2	23	25
	Conseillers d'éducation	25	12	40	52	5	20	25
	Conseillers d'intendance scolaire et universitaire (CISU)	20	294	1 097	1 391	0	20	20
	Conseillers pédagogiques de l'enseignement secondaire	110	110	698	808	12	95	107
	Conseillers pédagogiques itinérants	65	96	401	497	10	55	65
	Inspecteurs de l'enseignement du premier degré	103	206	1 041	1 247	13	88	101
Inspecteurs de l'enseignement secondaire	60	4	46	50	3	37	40	

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Instituteurs principaux	280	2 307	6 939	9 246	38	242	280
	Professeurs certifiés des lycées et collèges (IDS)	125	20	124	144	9	18	27
	Professeurs certifiés des lycées et collèges titulaires du CAET (ENS/UNZK)	30	8	3	11	2	6	8
	Professeurs certifiés des lycées et collèges titulaires du CAP-CEG (ENS/UNZK)	120	27	100	127	11	17	28
Total MENA		993	3 461	11 633	15 094	114	642	756
MFPTPS	Adjoints de secrétariat	5	47	17	64	4	1	5
	Agents spécialisés en gestion de ressources humaines	8	12	18	30	2	6	8
	Aides-archivistes	9	11	9	20	4	5	9
	Archivistes	10	11	16	27	3	7	10
	Assistants en gestion de ressources humaines	20	13	25	38	3	17	20
	Attachés de direction	5	23	7	30	0	0	0
	Conseillers en gestion des ressources humaines	12	25	97	122	1	11	12
	Conservateurs d'archives	4	14	30	44	0	4	4
	Inspecteurs du travail	5	10	58	68	0	5	5
	Secrétaires de direction	23	153	106	259	16	7	23
Total MFPTPS		101	319	383	702	33	63	96
MFSNF	Administrateurs des affaires sociales	20	63	229	292	1	19	20
	Attachés d'éducation Spécialisée	10	30	81	111	2	8	10
	Conseillers d'éducation féminine	10	18	11	29	8	2	10
	Contrôleurs d'éducation féminine	10	7	4	11	7	2	9
	Educateurs de jeunes enfants	10	35	64	99	1	9	10
	Educateurs sociaux	15	34	104	138	1	14	15
	Inspecteurs d'éducation de jeunes enfants	15	53	161	214	3	12	15
	Inspecteurs d'éducation spécialisée	15	37	127	164	1	14	15
Total MFSNF		105	277	781	1 058	24	80	104
MI	Ingénieurs en génie civil	17	3	52	55	1	6	7

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Techniciens supérieurs en génie civil	15	3	6	9	3	5	8
Total MI		32	6	58	64	4	11	15
MINEFID	Adjointes techniques de la statistique	5	3	20	23	0	5	5
	Administrateurs des services financiers	15	53	167	220	1	14	15
	Assistants douanes (examen de reclassement)	11	0	11	11	0	11	11
	Conseillers en statistique et analyse du développement	5	2	74	76	0	5	5
	Contrôleurs des douanes	20	8	186	194	2	18	20
	Contrôleurs des impôts	15	56	130	186	3	12	15
	Contrôleurs des services financiers	15	27	39	66	0	2	2
	Contrôleurs du trésor	15	61	110	171	2	13	15
	Inspecteurs des impôts	15	49	233	282	2	13	15
	Inspecteurs divisionnaires des douanes	5	0	50	50	0	5	5
Inspecteurs du Trésor	15	53	210	263	1	14	15	
Total MINEFID		136	312	1 230	1 542	11	112	123
MJDHPC	Conseillers en droits humains	10	18	34	52	2	8	10
	Contrôleurs de la garde de sécurité pénitentiaire (GSP)	30	162	928	1 090	1	29	30
	Greffiers	12	4	11	15	2	7	9
	Greffiers en chef	20	12	118	130	2	18	20
	Inspecteurs de la garde de sécurité pénitentiaire (GSP)	10	11	117	128	0	10	10
Total MJDHPC		82	207	1 208	1 415	7	72	79
MJFIP	Conseillers de jeunesse et d'éducation permanente (B1/ 2A à A1)	13	10	23	33	4	9	13
	Conseillers en emploi et en formation professionnelle	13	16	27	43	4	9	13
Total MJFIP		26	26	50	76	8	18	26
MRAH	Attachés de laboratoire d'élevage	5	0	2	2	0	2	2
	Conseillers d'élevage	10	3	18	21	1	5	6
	Ingénieurs d'élevage	15	9	71	80	0	15	15
	Techniciens supérieurs de Laboratoire d'élevage	5	0	3	3	0	1	1

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Techniciens supérieurs d'élevage	25	58	243	301	3	22	25
Total MRAH		60	70	337	407	4	45	49
MSL	Professeurs d'éducation physique et sportive (EPS)	20	3	36	39	2	18	20
Total MSL		20	3	36	39	2	18	20
MUH	Ingénieurs géomètres	10	2	29	31	0	10	10
	Techniciens supérieurs en aménagement foncier	5	0	2	2	0	0	0
Total MUH		15	2	31	33	0	10	10
SANTE	Accoucheuses auxiliaires	30	82	4	86	30	0	30
	Accoucheuses brevetées	400	1 106	12	1 118	400	0	400
	Administrateurs des hôpitaux et des services de santé	10	19	95	114	1	9	10
	Agents itinérants de santé et d'hygiène communautaire	30	22	94	116	6	24	30
	Anatomie pathologie	1	1	1	2	1	1	2
	Anesthésie réanimation	10	2	10	12	2	8	10
	Assurance qualité et contrôle de qualité des produits de santé et des aliments de santé	2	4	4	8	1	1	2
	Attachés de santé option: aide-anesthésiste	50	119	66	185	34	16	50
	Attachés de santé option: chirurgie	50	19	226	245	2	48	50
	Attachés de santé option: épidémiologie	20	61	325	386	3	17	20
	Attachés de santé option: Hémobiochimie	10	28	30	58	5	5	10
	Attachés de santé option: Hémodialyse	20	33	47	80	10	10	20
	Attachés de santé option: Médecine d'Urgences	10	12	98	110	0	10	10
	Attachés de santé option: odonto - stomatologie	10	64	115	179	6	4	10
	Attachés de santé option: ophtalmologie	15	169	119	288	11	4	15
	Attachés de santé option: ORL	10	102	27	129	9	1	10
	Attachés de santé option: pédiatrie	20	194	141	335	13	7	20
	Attachés de santé option: santé et sécurité au travail	10	134	194	328	7	3	10
	Attachés de santé option: santé mentale	10	24	31	55	2	8	10
	Attachés de santé option: SESSIO	20	97	194	291	5	15	20
Attachés de santé option: Soins Obstétricaux et Gynécologiques	20	213	154	367	13	7	20	
Biologie clinique	1	8	6	14	0	3	3	

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Biologie clinique (pharmacie)	2	1	2	3	0	0	0
	Biologistes médicaux	5	10	107	117	0	5	5
	Biomatériaux en odontologie	1	0	0	0	0	0	0
	Biopharmacie, formulation et ingénierie pharmaceutique	2	0	0	0	0	0	0
	Cadres d'électroradiologie médicale	5	1	9	10	1	4	5
	Cadres préparateurs d'Etat en pharmacie	10	1	14	15	0	8	8
	Cardiologie	1	4	14	18	0	1	1
	Chirurgie buccale et odontologique	1	0	0	0	0	0	0
	Chirurgie cancérologique	2	0	5	5	0	2	2
	Chirurgie cardiaque	1	0	1	1	0	1	1
	Chirurgie générale	3	0	2	2	0	3	3
	Chirurgie maxillo-faciale	1	2	1	3	2	1	3
	Chirurgie pédiatrique	2	0	1	1	0	1	1
	Chirurgie traumatolo-orthopédique	1	0	4	4	0	3	3
	Conseillers de santé	30	59	203	262	6	20	26
	Dermatologie	1	4	0	4	1	0	1
	Dermato-pharmacie et cosmétologie	1	0	0	0	0	0	0
	Endocrinologie	1	0	0	0	0	0	0
	Gestion des approvisionnements pharmaceutiques et logistique de santé	2	3	0	3	1	0	1
	Gestionnaires des Hôpitaux et des Services de Santé	20	40	56	96	7	13	20
	Gynécologie obstétrique	2	18	26	44	0	2	2
	Hépatogastro-entérologie	1	9	6	15	1	0	1
	Histo-embryologie-cytogénétique	3	0	3	3	0	3	3
	Infirmiers brevetés	100	533	760	1 293	25	75	100
	Infirmiers diplômés d'Etat	300	292	331	623	117	183	300
	Ingénieurs adjoints en génie biomédical	5	1	7	8	0	4	4
	Ingénieurs du génie sanitaire	5	2	42	44	0	5	5
	Inspection pharmaceutique	1	0	0	0	0	0	0
	Maïeuticiens d'état	100	0	3	3	0	0	0

Ministères	Concours	Postes à pourvoir	Inscrits			Postes pourvus		
			Féminins	Masculins	Total	Féminins	Masculins	Total
	Maladies infectieuses	2	2	7	9	1	1	2
	Masseurs kinésithérapeutes	5	0	1	1	0	0	0
	Médecine du travail	1	10	19	29	0	1	1
	Médecine d'urgence	10	2	8	10	2	8	10
	Médecine interne	1	0	1	1	0	1	1
	Médecine physique et de réadaptation	2	2	6	8	1	1	2
	Néphrologie	2	3	4	7	1	2	3
	Neurochirurgie	2	1	5	6	1	1	2
	Neurologie	1	1	3	4	0	1	1
	Odontologie pédiatrique	1	0	0	0	0	0	0
	Odontologie prothétique	1	0	0	0	0	0	0
	Oncologie médicale	2	1	5	6	0	2	2
	Ophthalmologie	2	3	3	6	0	2	2
	ORL/CCF	1	2	2	4	0	1	1
	Pédiatrie	2	18	7	25	2	0	2
	Pharmacie clinique	2	0	0	0	0	0	0
	Pharmacie hospitalière	5	2	2	4	0	0	0
	Pneumologie	2	0	3	3	0	2	2
	Psychiatrie	2	1	6	7	0	2	2
	Radiologie	2	11	15	26	1	1	2
	Réglementation pharmaceutique	2	2	2	4	1	1	2
	Rhumatologie	2	10	7	17	0	2	2
	Sages-femmes d'Etat	200	38	0	38	36	0	36
	Santé publique	10	15	42	57	3	7	10
	Techniciens d'Etat en génie sanitaire	5	0	5	5	0	5	5
	Toxicologie clinique et d'urgence	2	0	0	0	0	0	0
	Urologie	2	1	11	12	0	2	2
Total SANTE		1 639	3 618	3 754	7 372	771	578	1 349
Total général		3 915	8 773	21 696	30 469	1 051	2 078	3 129

Tableau 21 : Répartition des candidats aux concours directs sans formation par centre

CENTRE	Féminin	Masculin	Total
DEDOUGOU	990	466	1 456
BANFORA	732	556	1 288
OUAGA	17 060	7 223	24 283
TENKODOGO	1 187	425	1 612
KAYA	1 020	508	1 528
KOUDOUGOU	1 361	548	1 909
MANGA	415	139	554
FADA	1 013	448	1 461
BOBO	2 752	1 357	4 109
OUAHIGOUYA	1 717	840	2 557
ZINIARE	546	248	794
DORI	245	169	414
GAOUA	546	414	960
Total	29 584	13 341	42 925

TABLE DES MATIERES

<i>LISTE DES TABLEAUX</i>	3
<i>LISTE DES GRAPHIQUES</i>	4
<i>CONCEPTS</i>	6
<i>INTRODUCTION</i>	7
<i>I. DEMARCHE METHODOLOGIQUE</i>	8
I.1. Rencontre de cadrage	8
I.2. Collecte et traitement des données	8
I.3. Analyse des données	8
I.4. Elaboration du bulletin statistique	9
<i>II. DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET OPERATIONNEL DES CONCOURS</i>	10
II.1. Dispositif institutionnel	10
II.2. Dispositif opérationnel	10
<i>III. STATISTIQUES DES CONCOURS</i>	12
III.1 Concours directs	12
III.1.1 Concours directs suivis de formation	12
III.1.1.1 Les postes à pourvoir	12
III.1.1.2 Les postes pourvus	14
III.1.1.3 Les candidatures	16
III.1.1.4 Les candidats	17
III.1.1.5 Absence des candidats à l'administration des épreuves	20
III.1.2 Concours directs sans formation	21
III.1.2.1 Les postes à pourvoir	21
III.1.2.2 Les postes pourvus	23

III.1.2.3 Les candidatures	25
III.1.2.4 Les candidats	26
III.1.3 Selection sur dossier	28
III.2 Concours professionnels	29
III.2.1 Les postes à pourvoir	29
III.2.2 Les postes pourvus	29
III.2.3 Les candidatures	32
III.2.4 Les candidats	33
IV. BILAN DES MOYENS MIS EN ŒUVRE	36
IV.1 Ressources humaines	36
IV.2 Ressources matérielles	37
IV.3 Ressources financières	39
V. INNOVATIONS	40
VI. PERSPECTIVES	42
CONCLUSION	43
ANNEXE	i
TABLE DES MATIERES	xx